



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020

Communauté de Communes de
Ventadour-Egletons-Monédières

Conseil communautaire – 02 mars 2020

Cadre juridique du DOB

Par application des dispositions de l'article L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dispositions de l'article L2312-1 du CGCT sont applicables à la Communauté de Communes.

Ainsi, celui-ci dispose :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, **un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette**. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article [L. 2121-8](#). **Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.** »

Ces dispositions ont été complétées par le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Ainsi, le rapport d'orientation budgétaire doit comporter les informations suivantes :

- Les orientations budgétaires envisagées par la collectivité portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre les communes et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.
- L'évaluation de l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.
- Un tableau récapitulatif de la structure des effectifs, des dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature, de la durée effective du travail dans la commune. Il présente en outre l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Le rapport prévu à l'article L. 212-1 est transmis par l'établissement public de coopération intercommunale aux maires des communes qui en sont membres dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante. Il est mis à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes, dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen.

Planning budgétaire

- ↳ Lundi 02 mars 2020 : approbation des comptes administratifs et de gestion 2019 et débat d'orientation budgétaire
- ↳ 2^{ème} quinzaine d'avril : réunion de la commission des Finances
- ↳ Lundi 4 mai 2020 : conseil communautaire pour le vote des budgets et des produits fiscaux attendus

Données nationales

La loi de finances 2020 dispose d'un important volet concernant les collectivités territoriales. Parmi ses dispositions, on peut retenir les principaux points suivants :

- * Valeurs locatives cadastrales : Le principe de la poursuite de la révision des valeurs locatives cadastrales pour les locaux d'habitation a été fixé dans ce PLF 2020, mais le processus sera effectivement lancé après 2022
- * Taxe d'habitation : Suppression effective de la taxe d'habitation pour 80% des foyers. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.
 - Transfert intégral de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties vers les communes.
 - Pour les intercommunalités et les départements, les pertes de recettes de taxe d'habitation et de taxe foncière seront intégralement compensées par l'affectation d'une fraction de TVA, comme cela existe déjà pour les régions.
- * Fiscalité des entreprises : Possibilité d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2020, une exonération de cotisation foncière des entreprises, de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises au profit des petites activités commerciales dans les territoires ruraux (cela s'applique aux petites communes ayant encore moins de dix commerces et non intégrées à une aire urbaine) et dans les zones d'intervention des communes ayant signé une convention d'opération de revitalisation de territoire.
- * FCTVA : Report au 1^{er} janvier 2021 de l'entrée en vigueur d'un mécanisme d'automatisation à la place de la gestion manuelle, lourde et complexe que l'Inspection générale des finances et l'inspection générale de l'administration ont décrite dans un rapport rendu public en novembre 2016. Les trois régimes de versement du FCTVA aux collectivités (l'année même de la dépense d'investissement, en année n+1 et en année n+2) subsisteront.

Table des matières

Préambule	2
Cadre juridique du DOB	2
Planning budgétaire	3
Données nationales.....	3
I) Présentation de la Communauté de Communes	6
A) Compétences.....	8
B) Gouvernance	9
Composition du conseil communautaire au 1 ^{er} janvier 2020.....	9
II) Etat des lieux financier.....	11
Evolution des dépenses de fonctionnement par budget et par année.....	11
Evolution du nombre de mandats de charges à caractère général par an tous budgets confondus	12
Focus sur le service enfance-jeunesse.....	13
Focus sur le service centre aqua récréatif.....	16
Focus sur le service ordures ménagères.....	18
Evolution des dépenses et recettes	18
Evolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes.....	19
Evolution des taux de fiscalité 2014-2020	19
Evolution des recettes de fiscalité	20
Evolution des concours financiers	21
Evolution des tarifs depuis 2014.....	22
Attributions de compensation	23
Evolution de la Capacité d'Autofinancement	24
Evolution des dépenses réelles d'investissement par budget et par année	24
Etat de l'endettement – Budget principal	25
Etat de l'endettement pluri-budgétaire de 2014 à 2026.....	26
Amortissement prévisionnel de la dette	26
III) Etat des lieux des Ressources Humaines	27
Organigramme de la collectivité au 1 ^{er} janvier 2020.....	27
Typologie des agents au 1 ^{er} janvier 2020 et rappel des effectifs 2014.....	28
Répartition des agents par tranche d'âge au 1 ^{er} janvier 2014 et au 1 ^{er} janvier 2020.....	29
Dépenses de personnel.....	30
Evolutions envisagées des dépenses de personnel.....	30
Régime indemnitaire	31
Schéma de mutualisation	31
Reste à réaliser (RAR) de la section d'investissement des Budgets Primitifs 2019.....	32
Budget Principal.....	32

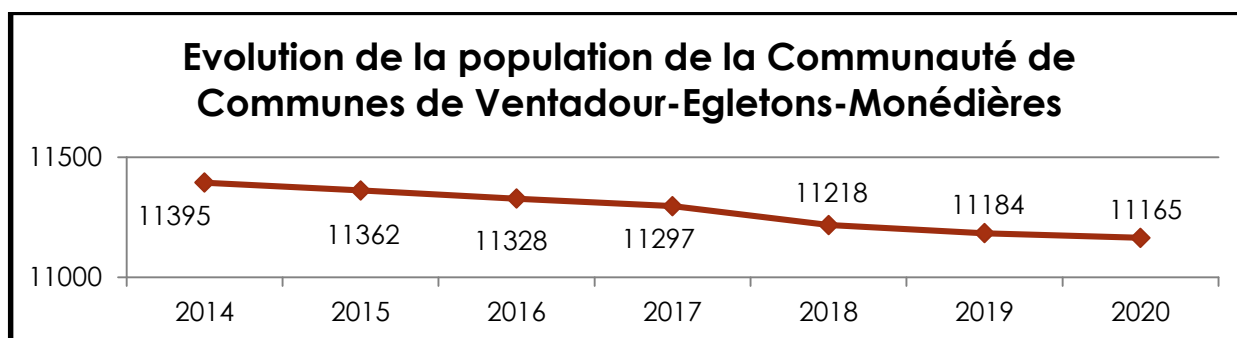
Budget annexe Ordures ménagères	33
Budget annexe SPANC	33
IV) Orientations budgétaires 2020	35
Administration générale	35
Enfance jeunesse.....	35
Centre aqua récréatif.....	35
Ordures ménagères.....	35
GEMAPI.....	36
Eau et assainissement	36
Habitat.....	36
Développement économique	36
Tourisme.....	37
Randonnées	37
OTP (Budget annexe SIAC)	37
V) Rapport d'activité des services – Année 2019.....	38
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	39
ENFANCE JEUNESSE – PÔLE ENFANCE.....	40
ENFANCE JEUNESSE – PÔLE JEUNESSE	41
CENTRE AQUARÉCRÉATIF	42
GEMAPI.....	43
EAU ET ASSAINISSEMENT (DONT SPANC)	44
URBANISME.....	45
HABITAT.....	46
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	47
ORDURES MÉNAGÈRES	48
TOURISME	49
CULTURE	51
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2020	52

I) Présentation de la Communauté de Communes

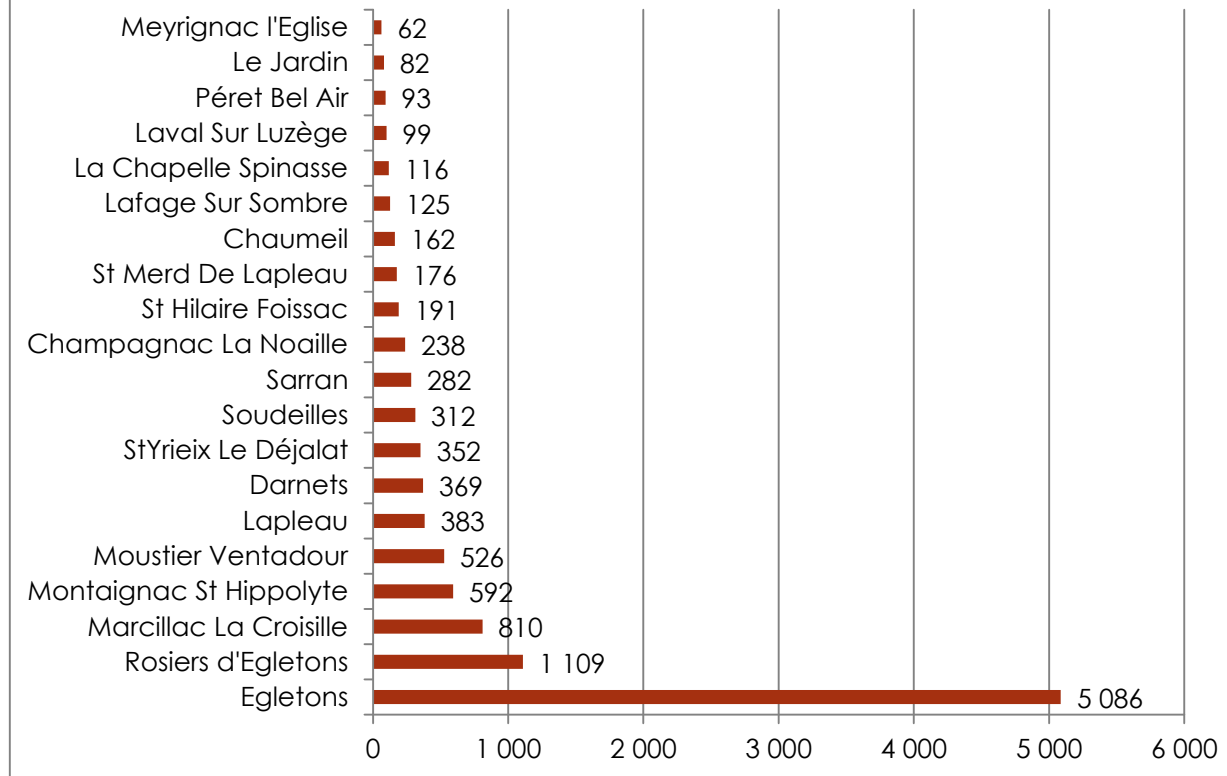


Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Ventadour est devenue la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières (CC VEM), marquant ainsi son extension à trois nouvelles communes anciennement membres de la Communauté de Communes des Monédières : Chaumeil, Meyrignac l'Eglise et Sarran.

La CC VEM se compose aujourd'hui de 20 communes, pour une population de 11 165 habitants au 1^{er} janvier 2020. Entre 2014 et 2020, la population de la Communauté de Communes (incluant les communes de Chaumeil, Sarran et Meyrignac l'Eglise) a subi une baisse démographique de 2%.



Populations communales 2020



A) Compétences

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DU TERRITOIRE



Réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
Schéma de cohérence territoriale...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Création, aménagement et entretien de zones d'activités,
Promotion du tourisme, dont la gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal...

AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'AIR D'ACCUEIL POUR GENS DU VOYAGE



Compétence obligatoire - Non exercée du fait de la taille du territoire.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Collecte des déchets ménagers,
Gestion d'une déchetterie,
Collecte des encombrants,
Animation d'un plan de prévention des déchets...

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



Compétence obligatoire au 1er janvier 2018
Gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, etc.),
Prévention et sensibilisation à l'environnement...

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- AUTRES ACTIVITÉS TOURISTIQUES :

Entretien du site du Château de Ventadour. Gestion d'équipements touristiques (Domaine des Monédières à Meyrignac-l'Église, Maison de Pays des Monédières et l'Auberge des Bruyères à Chaumeil, etc.)

- **CHEMINS DE RANDONNÉE** : Création et entretien de chemins de randonnée. Réalisation d'un topoguide ou d'outils de communication à destination des randonneurs.

- **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)** : Contrôle des installations neuves. Contrôle courant des installations. Conseil aux propriétaires. Mise en place de groupements de commandes pour l'entretien des installations.

- **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE** : Participation au financement de la stratégie numérique portée par le Conseil Départemental de Corrèze (Fibre à domicile pour tous d'ici 2021).

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Exercée selon intérêt communautaire



Exercée avec gestion des équipements touristiques suivants : restaurant de Chaumeil, Village de Vacances de Meyrignac, Maison de Pays à Chaumeil.

VOIRIES

Exercée selon intérêt communautaire



Entretien des voies d'accès aux zones d'activités économiques...

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE



Réalisation et animation de programmes d'aides à l'habitat,
Élaboration, suivi et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH),
Gestion de l'Office Public de l'Habitat d'Egletons...

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS, DÉFINIS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Exercée en compétence optionnelle, uniquement pour les intérêts définis d'intérêt communautaire (caractère unique et diversité géographique des usagers)



Construction, gestion et entretien du Centre aquarécréatif à Egletons,
Construction, gestion et entretien de l'Œuvre Théâtral Permanent à Lapeau...

ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DE L'ENFANCE-JEUNESSE



Gestion de quatre accueils de loisirs et d'un espace jeunes.
Gestion d'un multi-accueil (crèche),
Gestion d'un Relais d'Accueil Petite Enfance et d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants.

B) Gouvernance

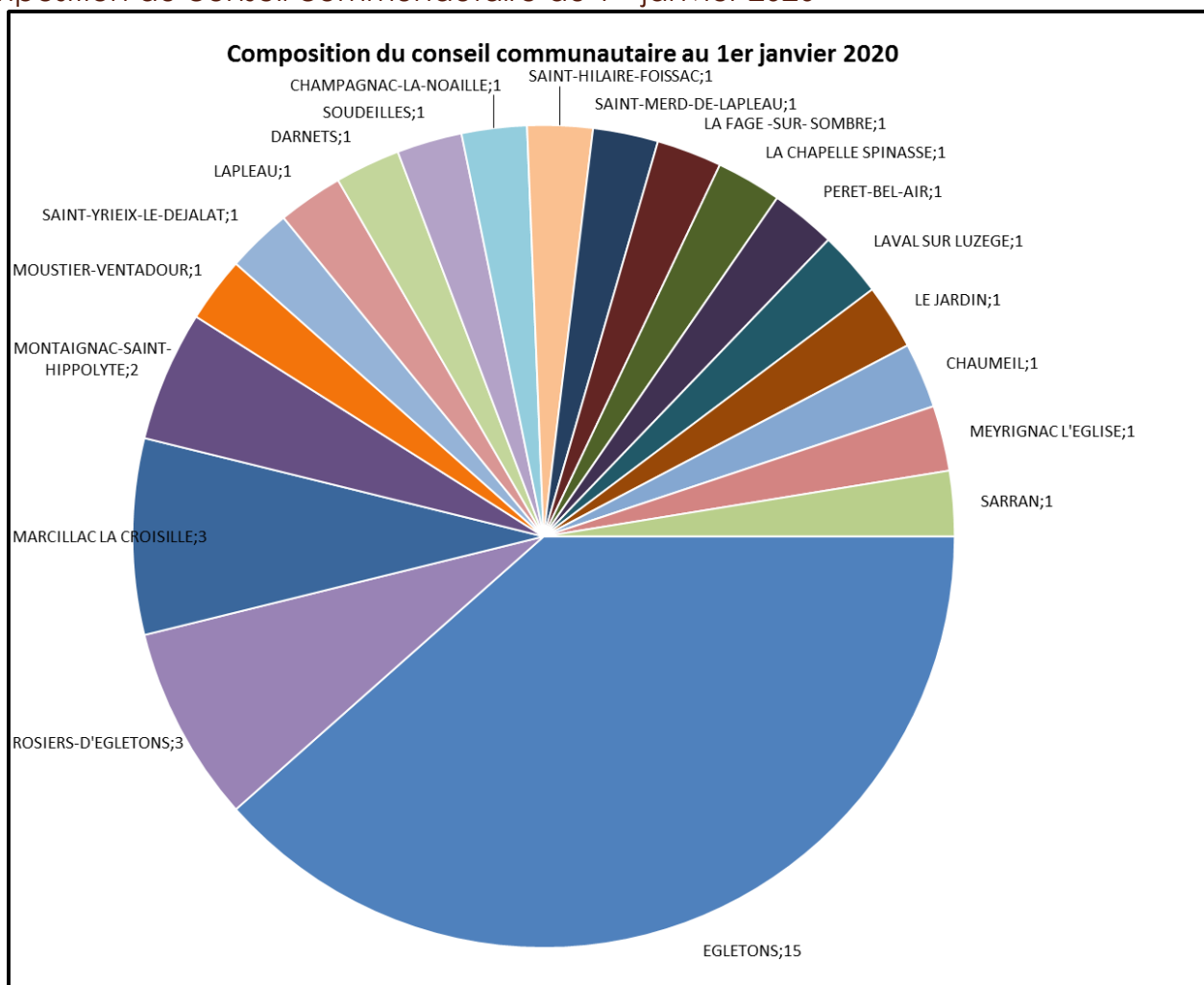
Depuis septembre 2014, suite au décès de Michel Paillassou élu Président en mars 2014, **le Président est Francis DUBOIS, maire de Lapleau.**

L'organe délibérant est le Conseil Communautaire, regroupant 40 membres issus des 20 communes selon leur population respective.

Le bureau communautaire, enfin, regroupe le Président et les vices-Présidents, actuellement au nombre de sept.

- Jean-Louis BACHELLERIE, 1er vice-Président : politiques territoriales et communication
- Jean-Marie TAGUET, 2ème vice-Président : tourisme, culture, sport et vie associative
- Jean-Claude BESSEAU, 3ème vice-Président : Accueil/Développement Economique et Finances
- Jean-Noël LANOIR, 4ème vice-Président : Travaux, urbanisme, habitat, environnement, SPANC
- Jean-François GONCALVES, 5ème vice-Président : Enfance-jeunesse et Affaires Sociales
- Denise PEYRAT, 6ème vice-Président : Ressources humaines
- Jean-Pierre AOUT, 7ème vice-Président : Ordures ménagères

Composition du conseil communautaire au 1^{er} janvier 2020



Liste des conseillers communautaires titulaires au 1^{er} janvier 2020

Communes	Nom	Prénom	Communes	Nom	Prénom
EGLETONS	ELEGIDO	Martine	MONTAIGNAC-SAINTE-HIPPOLYTE	BESSEAU	Jean-Claude
EGLETONS	TAGUET	Jean-Marie	MONTAIGNAC-SAINTE-HIPPOLYTE	VIGOUROUX	Daniel
EGLETONS	PEYRAT	Denise	MOUSTIER-VENTADOUR	BOUYGES	Daniel
EGLETONS	FERRE	Charles	SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT	FAUGERAS	Noël
EGLETONS	VILLALBA	Liliane	LAPLEAU	DUBOIS	Francis
EGLETONS	HILAIRE	Frédéric	DARNETS	FAURE	Jean-Louis
EGLETONS	SCHWALM	Sandrine	SOUDEILLES	LAFON	Jean-François
EGLETONS	DATIN	Yves	CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE	VALADOUR	Jean-Pierre
EGLETONS	CASSEZ	Didier	SAINT-HILAIRE-FOISSAC	SUDOUR	Claude
EGLETONS	CAYROU	Isabelle	SAINT-MERD-DE-LAPLEAU	GUICHON	Marion
EGLETONS	CARRARA	Annie	LA FAGE -SUR- SOMBRE	MALISSARD	Jean-Yves
EGLETONS	CONTINSOUZA	Nicolas	LA CHAPELLE SPINASSE	AOUT	Jean-Pierre
EGLETONS	TRAEN	William	PERET-BEL-AIR	COURTEIX	Nadine
EGLETONS	BAUDOUIN	Patricia	LAVAL SUR LUZEGE	LANOIR	Jean-Noël
EGLETONS	FAURE	Monique	LE JARDIN	GONCALVES	Jean-François
ROSIERS-D'EGLETONS	BOINET	Jean	CHAUMEIL	KUTTIG	Jean-Pierre
ROSIERS-D'EGLETONS	AVELINO	Marie-Claude	MEYRIGNAC L'EGLISE	MENUET	Jean-François
ROSIERS-D'EGLETONS	ZANETTI	Fernand	SARRAN	POINCHEVAL	Michel
MARCILLAC LA CROISILLE	BACHELLERIE	Jean-Louis			
MARCILLAC LA CROISILLE	AUDEGUIL	Agnès			
MARCILLAC LA CROISILLE	VEYSSIERE	Pascal			

Tableau récapitulatif de l'activité du Conseil communautaire durant la mandature 2014-2019

Année	2014 (à partir de mars)	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2014-2019
Nombre de Conseils communautaires réalisés dans l'année	7	5	6	6	7	7	38
Nombre de délibérations prises sur l'année	138	109	126	145	128	123	769
Nombre de délibérations votées à l'unanimité	115	96	109	137	113	118	688
Taux d'approbation à l'unanimité	83%	88%	87%	94%	88%	96%	89%

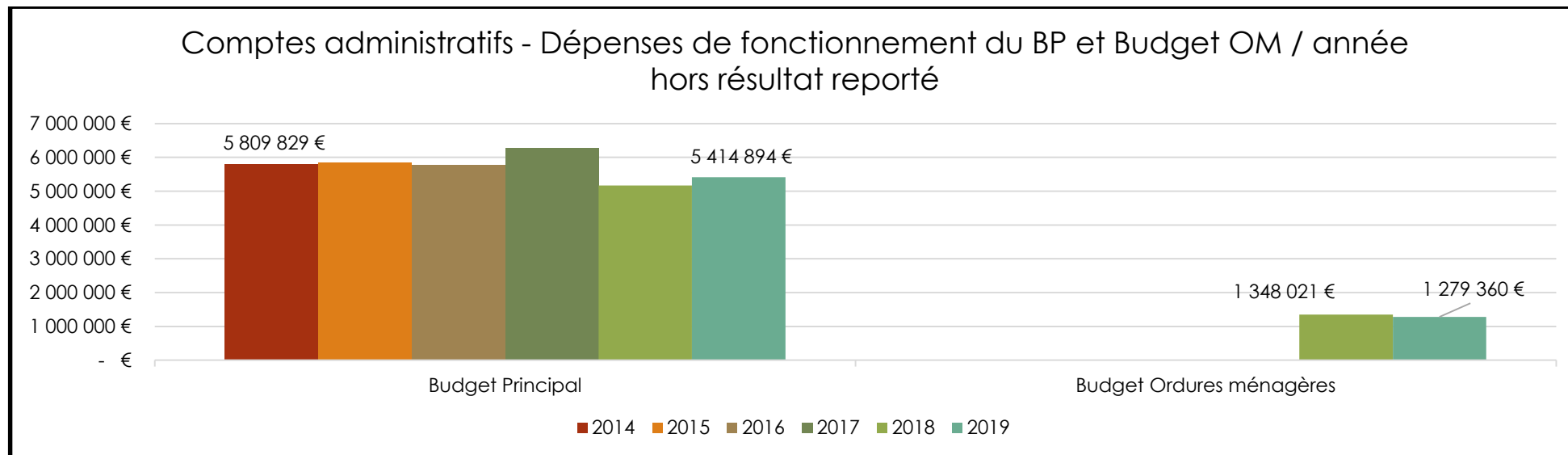
38 conseils communautaires ont été organisés durant la mandature, avec 769 délibérations prises **dont 89% l'ont été à l'unanimité.**

*Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 –
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières*

II) Etat des lieux financier

Evolution des dépenses de fonctionnement par budget et par année

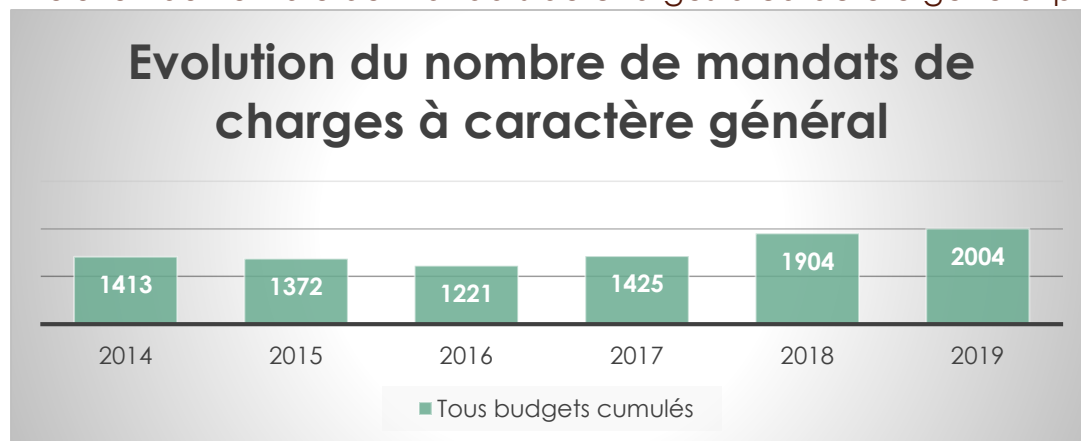
Comptes administratifs - Dépenses de fonctionnement / année hors résultat reporté							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2014/2019
Budget Principal	5 809 829 €	5 853 746 €	5 774 503 €	6 277 808 €	5 167 474 €	5 414 894 €	-7%
<i>Dont charges à caractère général (011)</i>	1 739 036 €	1 780 640 €	1 690 637 €	1 818 555 €	765 908 €	907 171 €	-48%
Budget Ordures ménagères	- €	- €	- €	- €	1 348 021 €	1 279 360 €	
<i>Dont charges à caractère général (011)</i>	- €	- €	- €	- €	626 952 €	642 657 €	
Budget SIAC	58 376 €	56 488 €	54 323 €	90 779 €	47 587 €	48 975 €	-16%
<i>Dont charges à caractère général (011)</i>	17 009 €	15 580 €	13 859 €	14 459 €	14 645 €	15 779 €	-7%
Budget SPANC	52 963 €	85 810 €	54 016 €	54 495 €	43 695 €	41 452 €	-22%
<i>Dont charges à caractère général (011)</i>	15 699 €	15 164 €	13 978 €	13 435 €	9 580 €	9 657 €	-38%



Les dépenses de fonctionnement cumulées en 2019 s'élèvent à 6 784 682 € en 2019.

L'exercice 2018 marque le **transfert d'une partie des dépenses de fonctionnement du budget principal vers le nouveau budget annexe ordures ménagères.**

Evolution du nombre de mandats de charges à caractère général par an tous budgets confondus



Le volume de mandats réalisés en dépenses de fonctionnement à caractère général (Chapitre 011) **a progressé de 35% entre 2014 et 2019 tous budgets cumulés.**

Focus sur le service enfance-jeunesse

Etat des lieux 2019 - Service enfance jeunesse

	Coordination	Multiaccueil	RAPE	LAEP	Espace jeunes	5 ALSH cumulés	Divers (Séjour, Intercentres, Carburants)	Cumul	%age des dépenses
Total des dépenses/service	51 140 €	368 424 €	44 915 €	18 505 €	100 015 €	717 295 €	40 281 €	1 340 575 €	
Charges à caractère général	8 088 €	32 165 €	6 983 €	1 301 €	18 224 €	137 831 €	21 305 €	225 898 €	16,9%
Charges de personnel	43 051 €	310 268 €	36 266 €	17 132 €	80 473 €	564 246 €	6 534 €	1 057 970 €	78,9%
Autres charges	- €	25 992 €	1 666 €	72 €	1 317 €	15 219 €	12 442 €	56 707 €	4,2%
Evolution N/N-1 des dépenses	-9%	2%	-5%	35%	7%	17%	-9%	9%	
Total des recettes/service	17 049 €	276 106 €	34 596 €	12 118 €	32 498 €	314 303 €	20 815 €	707 485 €	%age des recettes
Participation des familles	- €	58 733 €			7 603 €	120 303 €	6 178 €	192 817 €	27,3%
Dotations CAF/MSA	17 049 €	193 658 €	33 183 €	12 118 €	23 545 €	125 716 €	2 728 €	407 997 €	57,7%
Autres recettes		23 715 €	1 412 €		1 350 €	68 284 €	11 909 €	106 670 €	15,1%
Evolution N/N-1 des recettes	-38%	2%	9%	12%	-10%	15%	78%	7%	
Reste à charge CC VEM	34 091 €	92 319 €	10 319 €	6 387 €	67 517 €	402 992 €	19 466 €	633 090 €	
Evolution N/N-1 Reste à charge	19%	3%	-33%	122%	17%	18%	-40%	12%	
Part du reste à charge / dépenses	67%	25%	23%	35%	68%	56%	48%	47%	

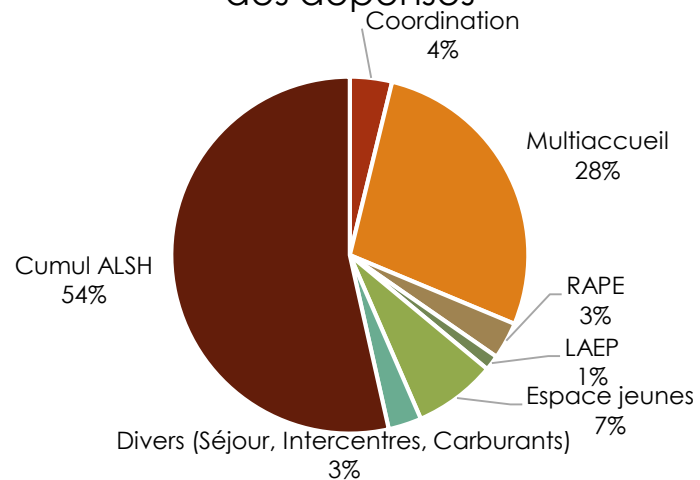
Le service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes représente **un total de dépenses de 1 340 575 € en 2019**, dont **78,9% de dépenses de personnel**.

Le reste à charge du service, recettes déduites, **s'élève à 633 090 €, soit 47,2% des dépenses de fonctionnement**.

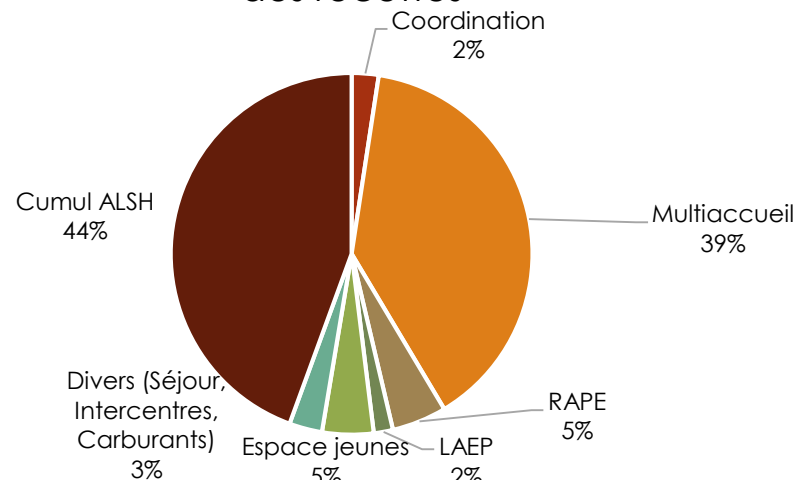
On constate que **les services petite enfance bénéficient de davantage de recettes propres**, en particulier des dotations de la CAF, ce qui limite la part de l'autofinancement à 35% au maximum.

A contrario, **les accueils de loisirs et l'espace jeunes ont une part d'autofinancement plus importante**, en moyenne autour de 60%.

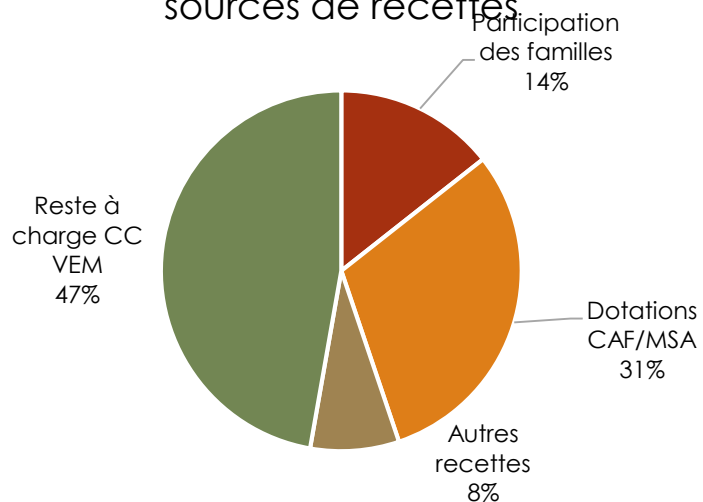
Enfance-jeunesse : Répartition par service des dépenses



Enfance-jeunesse : Répartition par service des recettes



Enfance-jeunesse : Répartition des sources de recettes



Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 –
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières

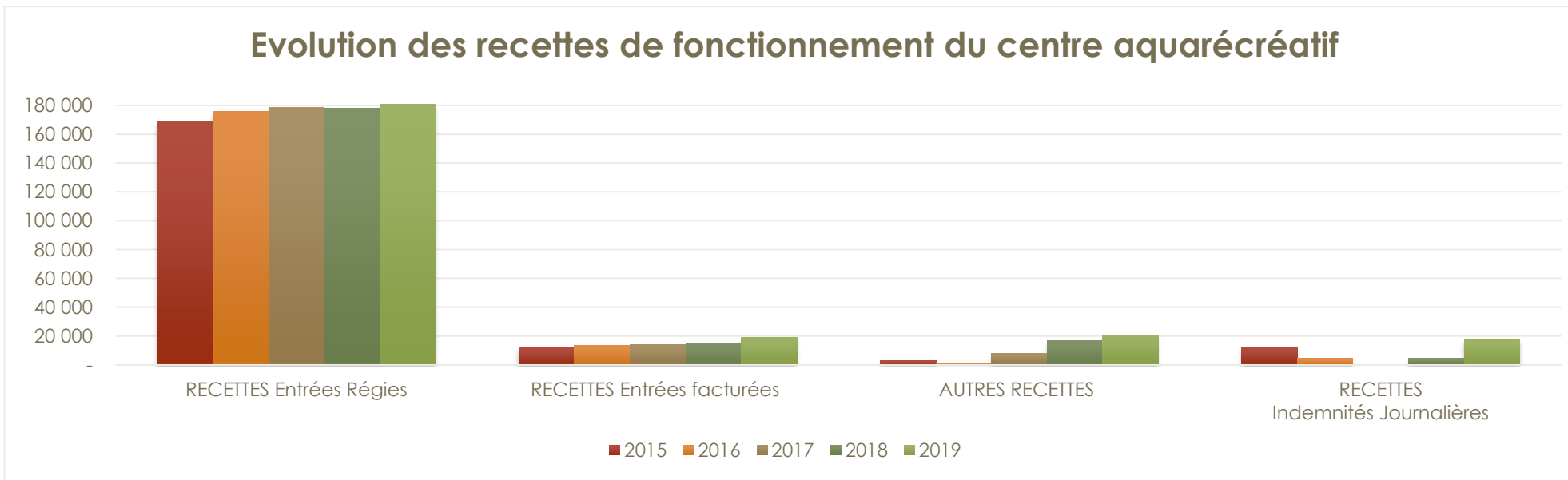
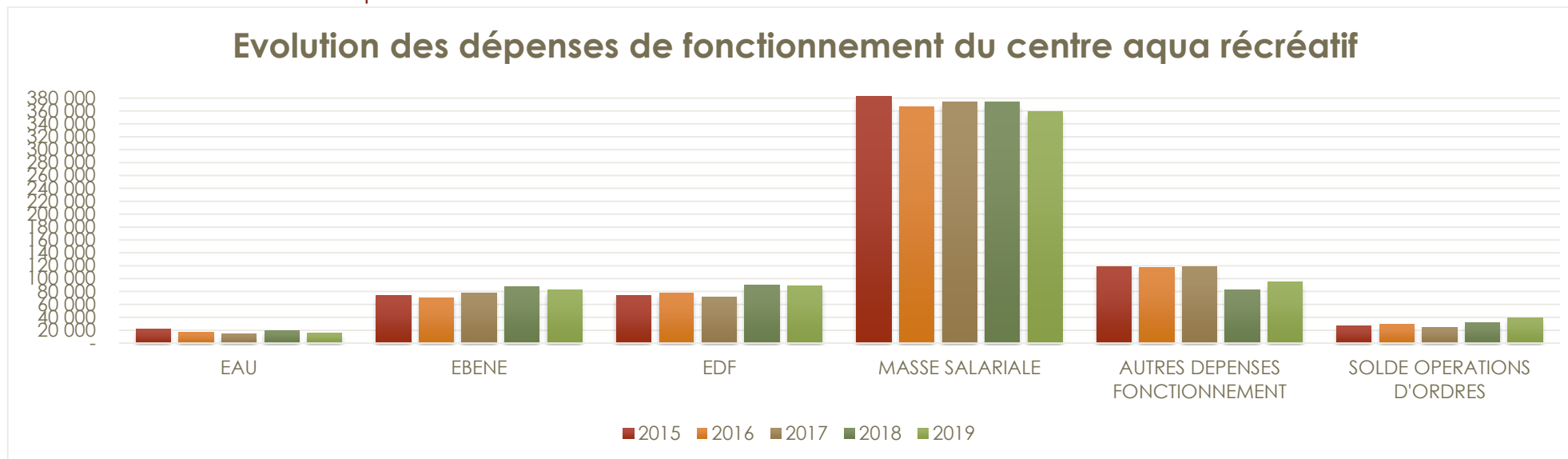
Service enfance jeunesse - Evolution du reste à charge pour la CCVEM depuis 2014						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses liées au service	1 217 626 €	1 148 691 €	1 096 684 €	1 162 064 €	1 230 743 €	1 340 575 €
Recettes liées au service	611 486 €	646 191 €	605 943 €	660 833 €	663 544 €	707 485 €
Reste à charge du service	606 140 €	502 501 €	490 741 €	501 232 €	567 199 €	633 090 €
Part du reste à charge dans les dépenses	50%	44%	45%	43%	46%	47%
Evolution N/N-1 du reste à charge		-17,10%	-2,34%	2,14%	13,16%	11,62%
Evolution 2014/2019 du reste à charge	4,45%					

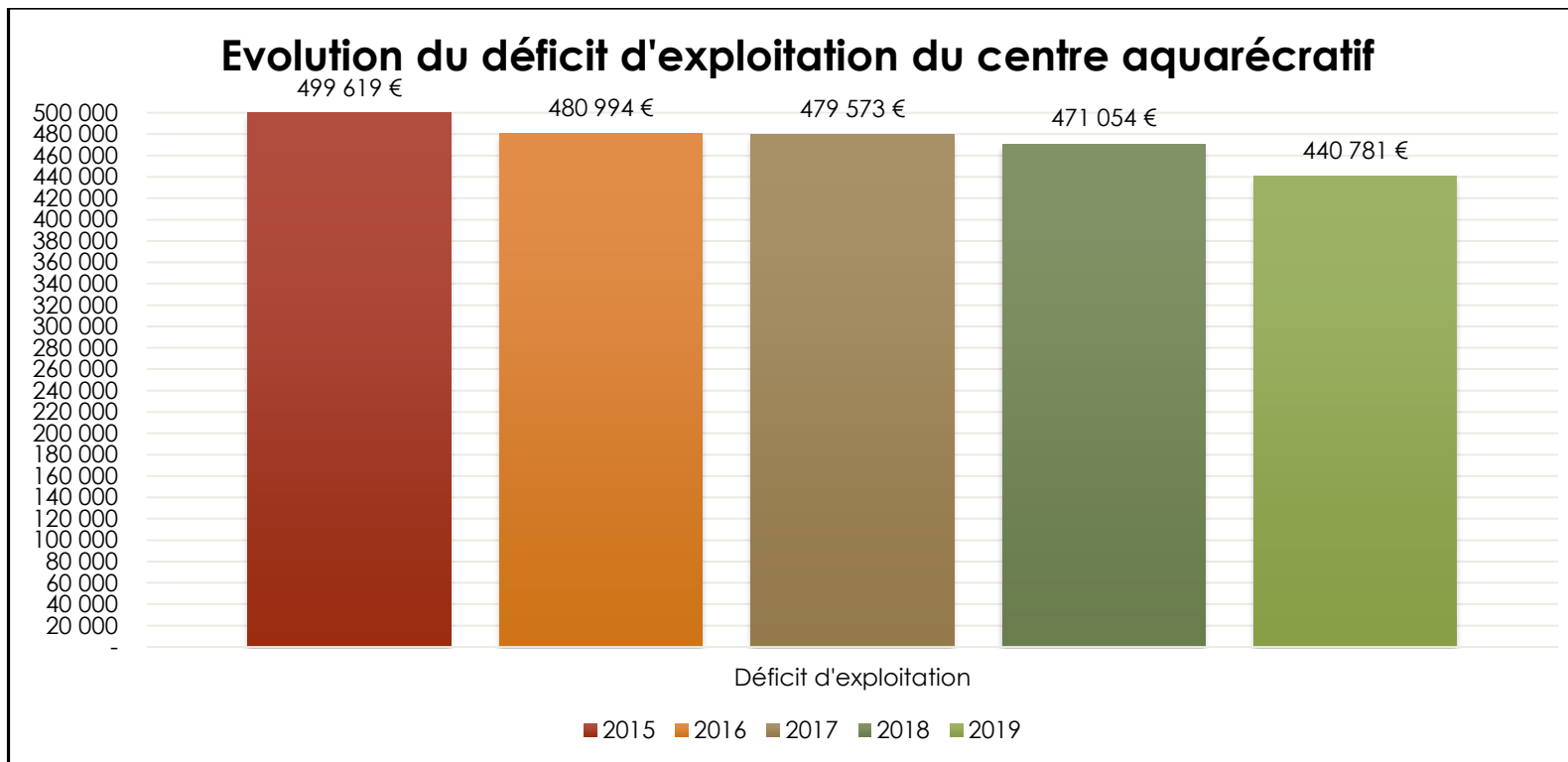
On constate **une évolution du reste à charge en baisse entre 2015 et 2017**, années pleines de l'application de la réforme des rythmes scolaires durant lesquelles **le service enfance-jeunesse a mis à disposition son personnel d'animation auprès des communes** contre remboursement de frais, puis **une hausse à compter de 2018**, due par ailleurs à l'ouverture de l'ALSH de Montaignac St-Hippolyte.

Globalement, les dépenses liées au service enfance jeunesse ont progressé de 10% entre 2014 et 2019, tandis que le reste à charge, recettes déduites, a progressé de 4,4% sur cette même période. Concrètement, cela signifie que 10€ de dépenses supplémentaires en matière d'enfance-jeunesse engendre un reste à charge à couvrir de 4,40 € pour la collectivité.

Surtout, on constate que **le reste à charge du service enfance-jeunesse demeure à un niveau proche de celui constaté en 2014 (+ 4,4%), malgré l'ouverture de deux nouveaux services**, le LAEP en septembre 2015 et l'ALSH de Montaignac St-Hippolyte à l'été 2017.

Focus sur le service centre aqua récréatif





On constate une baisse de 11,7% du déficit d'exploitation du centre aqua récréatif entre 2015 et 2019.

Cette évolution s'explique par une hausse des recettes conjuguée à une baisse de la masse salariale.

Les dépenses liées aux fluides sont en hausse en particulier du fait de l'évolution des tarifs.

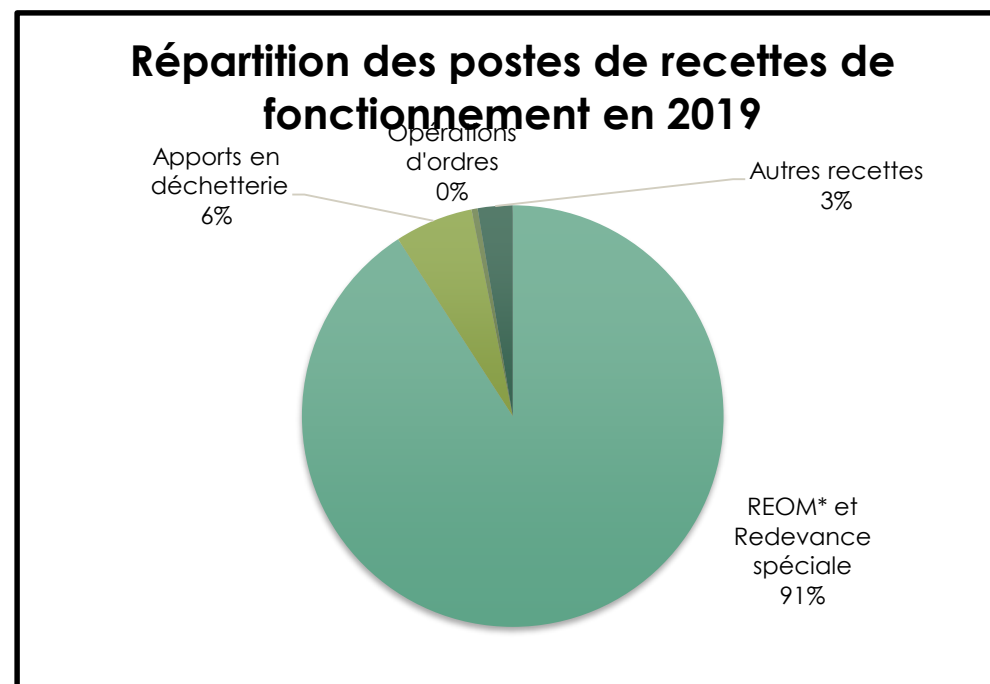
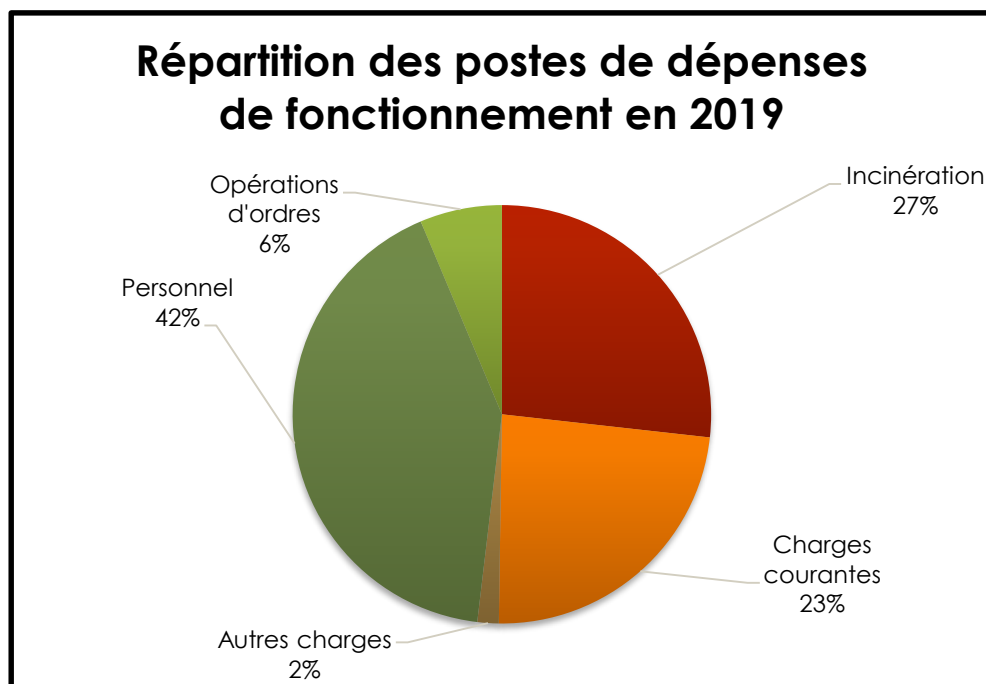
Focus sur le service ordures ménagères

Evolution des dépenses et recettes

Poste	Dépenses					Produits					
	Incinération	charges courante	Autres charges	Personnel	Opérations d'ordres	Total dépenses	REOM* et Redevance spéciale	Apports en déchetterie	Opérations d'ordres	Autres recettes	Total recettes
2018	371 262 €	255 691 €	45 224 €	594 697 €	81 147 €	1 348 021 €	1 156 747 €	97 028 €	5 980 €	87 301 €	1 347 056 €
2019	342 420 €	300 237 €	21 091 €	534 477 €	81 136 €	1 279 360 €	1 171 435 €	79 785 €	5 980 €	34 497 €	1 291 697 €
Evolution 2019/2018	-7,8%	17,4%	-53,4%	-10,1%	0,0%	-5,1%	1,3%	-17,8%	0,0%	-60,5%	-4,1%

On constate **une évolution à la baisse des coûts d'incinération, justifiée par la baisse du tonnage collecté.**

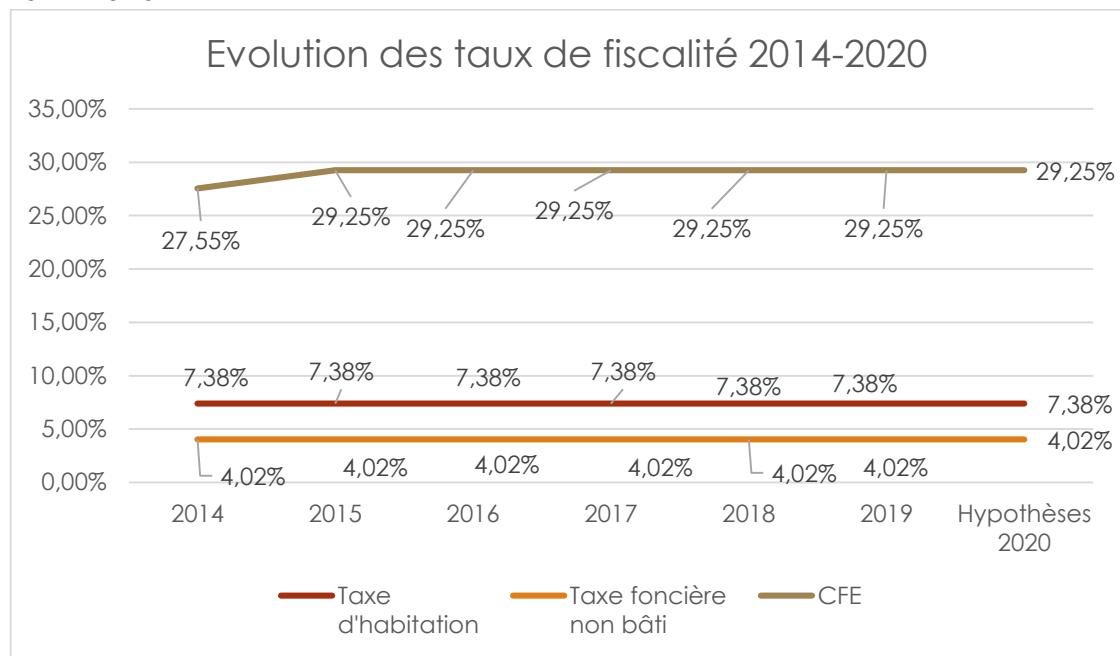
Les recettes d'apport en déchetterie sont en baisse de 20%, s'expliquant par les **travaux de réhabilitation de la déchetterie mené au 1^{er} semestre 2019** et ayant entraîné des difficultés dans le suivi des apports par les professionnels. Ce poste de **recettes devrait repartir à la hausse en 2020.**



*Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 –
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières*

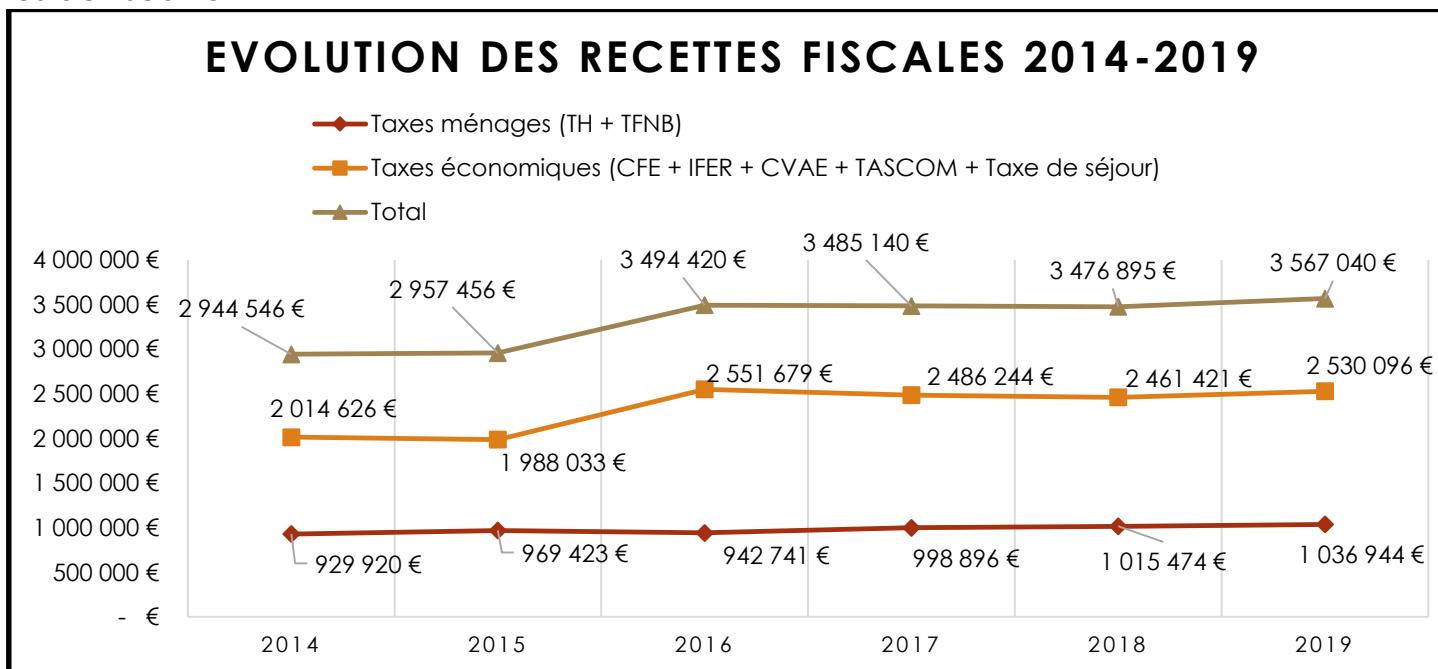
Evolution prévisionnelles des dépenses et des recettes

Evolution des taux de fiscalité 2014-2020



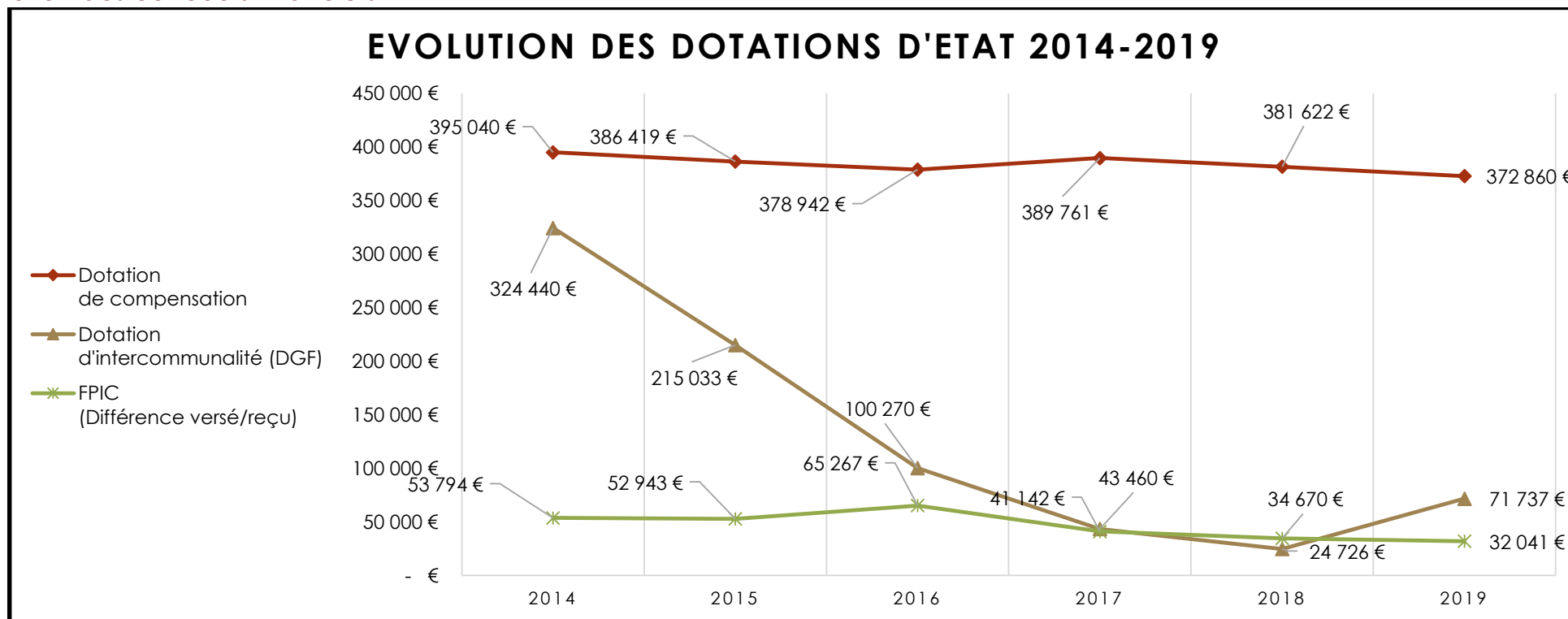
Les taux de fiscalité n'ont pas évolué depuis 2014 pour les taxes ménages. Seul le taux de CFE a augmenté en 2015, passant de 27,55% à 29,25%.

Le bilan financier présenté nous permet de **ne pas augmenter les taux d'imposition.**



Les recettes fiscales sont passées de 2 944 546 € en 2014 à 3 567 040 € en 2019, soit 21% d'évolution.

Cette hausse s'explique par un **fort rattrapage de CFE appliqué à partir de 2016** ainsi que par la **mise en place de la taxe de séjour** cette même année, puis par l'apport de **nouvelles recettes fiscales à partir de 2017, issues de l'intégration de trois nouvelles communes.**



Du fait de la participation au redressement des comptes publics, **on observe une forte baisse des dotations allouées par l'Etat, de près de 275 000€ depuis 2014, soit une baisse de 38% entre 2014 et 2018 puis une légère augmentation de 9% en 2019.** Le montant alloué au titre de l'année 2020 n'est pas encore connu.

Evolution des tarifs depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (Budget annexe OM)	Sans objet	0%	0%	0%	0%	0%	Maintien des tarifs
Centre aquarécréatif	Sans objet	0%	0%	+2%	+1%	0%	Maintien des tarifs
Tarifs ALSH	Sans objet	Refonte de la grille tarifaire	+1,5%	+1%	+1%	+1%	+ 1%
Tarifs OTP (Budget annexe SIAC)	Sans objet	0%	0%	0%	Ajout d'un forfait Hygiène de 50 € HT par location	0%	Maintien des tarifs
Redevance SPANC (Budget annexe SPANC)	Sans objet	0%	0%	0%	0%	0%	Hausse de la redevance de 13€ à 15€ Instauration d'un tarif de 70€ pour les contrôles d'avant-vente

On constate une très forte stabilité des tarifs des services intercommunaux, à l'exception des ALSH et du centre aqua récréatif pour lesquels des légères augmentations ont été décidées au regard de l'inflation constatée.

Concernant le SPANC, **la hausse de la redevance à compter de 2020 se justifie par l'arrêt des aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne**, qui représentaient près de 20% des recettes du budget annexe SPANC.

Attributions de compensation

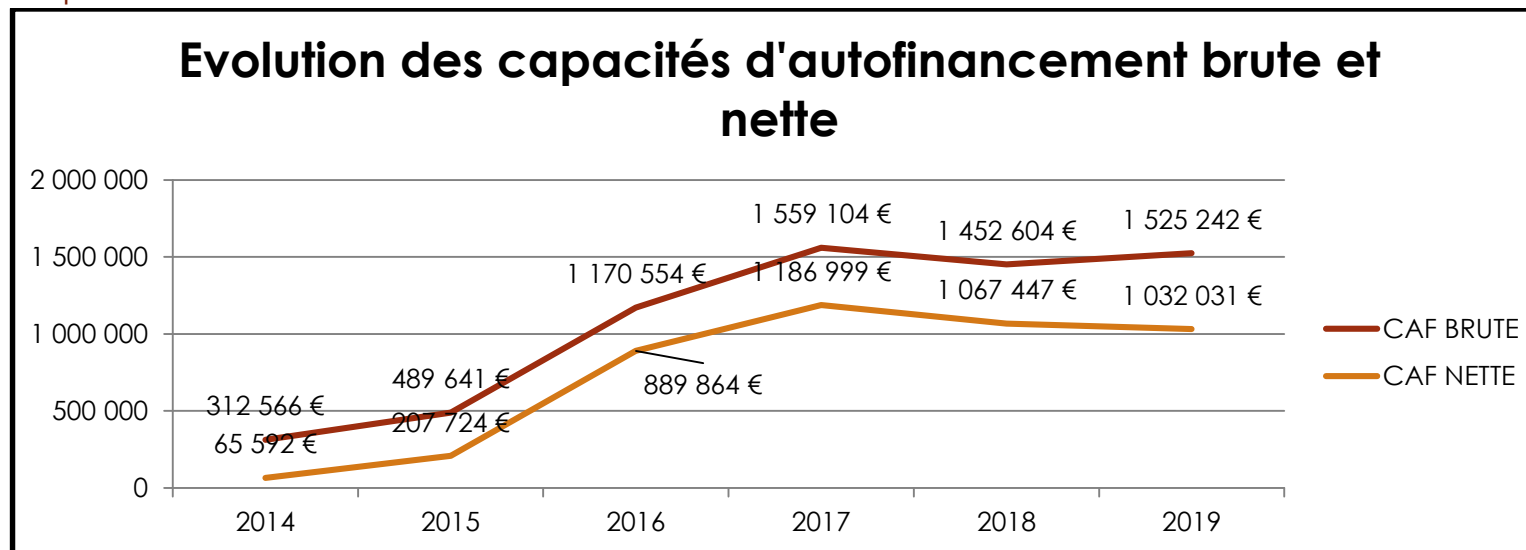
Durant la mandature 2014-2020, les seules modifications d'attributions de compensation ont été approuvées par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) réunie le 20 mars 2017.

Ces modifications ont concerné l'entrée de trois nouvelles communes au sein de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières en 2017, et la création d'un accueil de loisirs sans hébergement à Montaignac-St-Hippolyte ayant engendré une réduction de l'attribution de compensation versée à hauteur de 1 271 €/an.

Ceux-ci sont restés inchangés depuis.

COMMUNES	Montant annuel prévisionnel de l'attribution de compensation	COMMUNES	Montant annuel prévisionnel de l'attribution de compensation
Champagnac la Noaille	3 882,00 €	Meyrignac l'Eglise	2 187,00 €
Chaumeil	12 297,00 €	Montaignac-St-Hippolyte	117 909,00 €
Darnets	2 524,00 €	Moustier	23 491,00 €
Egletons	972 122,00 €	Péret-Bel-Air	21 388,00 €
La Chapelle-Spinasse	10 209,00 €	Rosiers d'Egletons	105 586,00 €
Lafage-sur-Sombre	6 180,00 €	Saint-Hilaire-Foissac	14 592,00 €
Lapleau	79 895,00 €	Saint-Merd-de-Lapleau	39 395,00 €
Laval-sur-Luzège	96 541,00 €	Saint-Yrieix-Le-Déjalat	16 096,00 €
Le Jardin	17,00 €	Sarran	36 539,00 €
Marcillac la Croisille	185 969,00 €	Soudeilles	48 075,00 €
TOTAL		1 794 894,00 €	

Evolution de la Capacité d'Autofinancement



On constate une légère baisse des capacités d'autofinancement sur l'année 2018, qui s'explique par un versement de 272993,80€ d'excédent de fonctionnement vers la section d'investissement.

Evolution des dépenses réelles d'investissement par budget et par année

Comptes administratifs - Dépenses d'investissement / année hors opérations d'ordre (Chapitres 20, 204, 21 et 23 seulement)							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Cumul 2014/2019
Budget Principal	414 274 €	310 765 €	376 636 €	990 347 €	721 750 €	2 358 778 €	5 172 549 €
Budget Ordures ménagères	- €	- €	- €	- €	18 911 €	609 686 €	628 597 €
Budget SIAC	- €	733 €	8 500 €	383 €	2 427 €	1 675 €	13 717 €
Budget SPANC	- €	- €	456 €	564 €	792 €	1 116 €	2 928 €
Cumul des budgets	414 274 €	311 497 €	385 592 €	991 294 €	743 880 €	2 971 255 €	5 817 791 €

Tous budgets cumulés, on note que les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 5 817 791 € entre 2014 et 2019.

2019 marque une année importante en matière de dépenses d'investissement, s'expliquant notamment par les aménagements des terrains pour les serres à tomates, la participation financière au déploiement de la fibre optique et par la réhabilitation de la déchetterie.

Etat de l'endettement – Budget principal

Etat de l'endettement - Budget Principal							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne nationale 2015 pour les EPCI à FP
Encours de dette au 1er janvier	2 037 371 €	1 860 398 €	2 028 481 €	2 447 791 €	2 369 904 €	3 837 910 €	NC
Emprunts nouveaux	70 000 €	450 000 €	700 000 €	294 217 €	1 853 163 €	1 700 000 €	NC
Amortissement du capital courant	246 973 €	281 917 €	280 690 €	372 105 €	385 157 €	493 210 €	NC
Epargne brute	312 566 €	489 641 €	1 170 554 €	1 559 104 €	1 452 604 €	1 525 242 €	
Capacité de désendettement en année (Encours de dette/épargne brute)	6,52	3,80	1,73	1,57	1,63	2,52	4,7 ans
Recettes réelles de fonctionnement	5 848 663 €	5 885 779 €	6 353 056 €	6 414 983 €	5 106 032 €	5 265 872 €	
Taux d'endettement (Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement)	34,83%	31,61%	31,93%	38,16%	46,41%	72,88%	84,8%
Dépenses réelles de fonctionnement	5 536 097 €	5 572 216 €	5 492 265 €	5 881 660 €	4 750 691 €	4 989 502 €	
Montant annuel des intérêts d'emprunt	84 767 €	81 856 €	65 695 €	62 724 €	56 070 €	70 107 €	
Intérêts d'emprunt/dépenses réelles de fonctionnement	1,53%	1,47%	1,20%	1,07%	1,18%	1,41%	NC

Ce tableau donne de nombreuses indications sur l'évolution de l'endettement du budget principal de la Communauté de Communes.

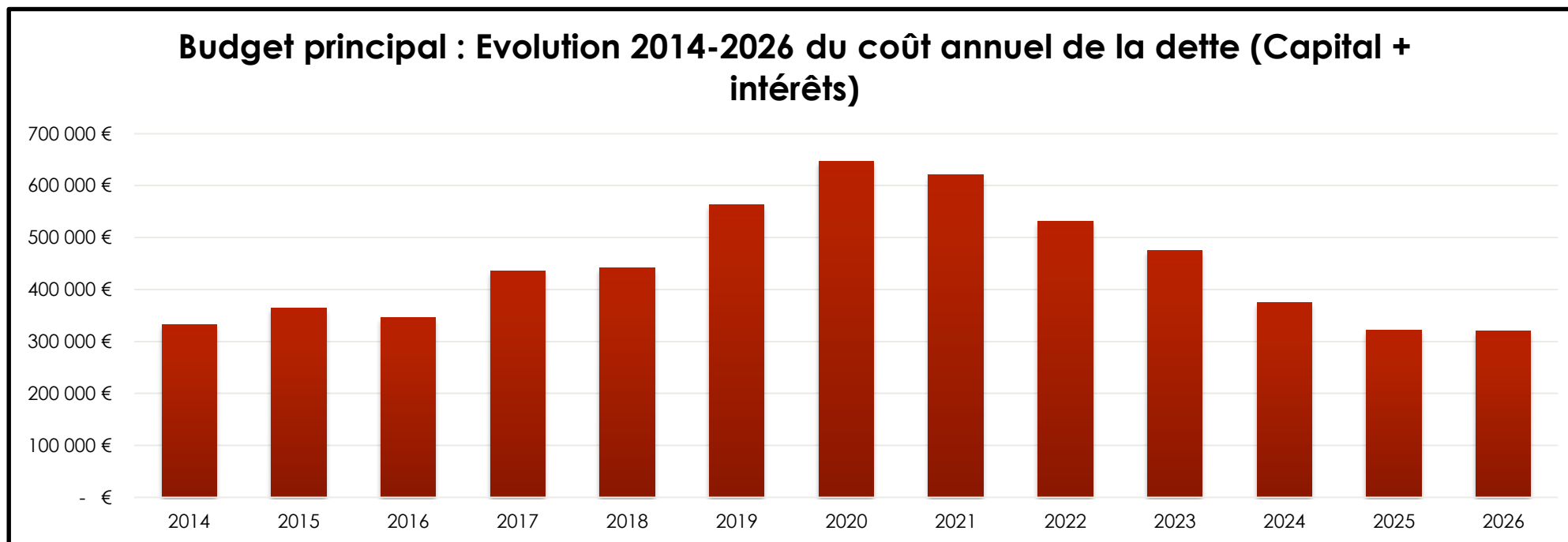
Les principaux enseignements à retenir sont les suivants :

- **L'encours de dette au 1^{er} janvier a évolué de 88% entre 2014 et 2019**, justifié par les emprunts nécessaires au financement des aménagements des terrains pour les serres à tomates et de la participation financière au déploiement de la fibre optique, ces deux investissements engendrant des recettes à compter de 2020 pour le projet de serres puis de 2022 pour la fibre optique
- Dans le même temps, **l'épargne brute a augmenté de 388%** compte tenu de résultats d'exercice positifs cumulés
- **La capacité de désendettement a baissé de 61%** compte tenu de la hausse parallèle de l'épargne brute, et s'établit à 2,5 ans contre une moyenne nationale constatée à 4,7 ans

- **Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 10%**, en grande partie du fait du transfert des recettes de la REOM sur le budget annexe Ordures ménagères à compter de 2018
- Malgré un encours de dette en hausse de 88%, **le coût de fonctionnement de la dette**, correspondant à la part des intérêts dans les dépenses réelles de fonctionnement, **a diminué de 8%**.
 - Ce dernier constat témoigne de la **forte baisse des taux d'intérêts ces dernières années**

Etat de l'endettement pluri-budgétaire de 2014 à 2026

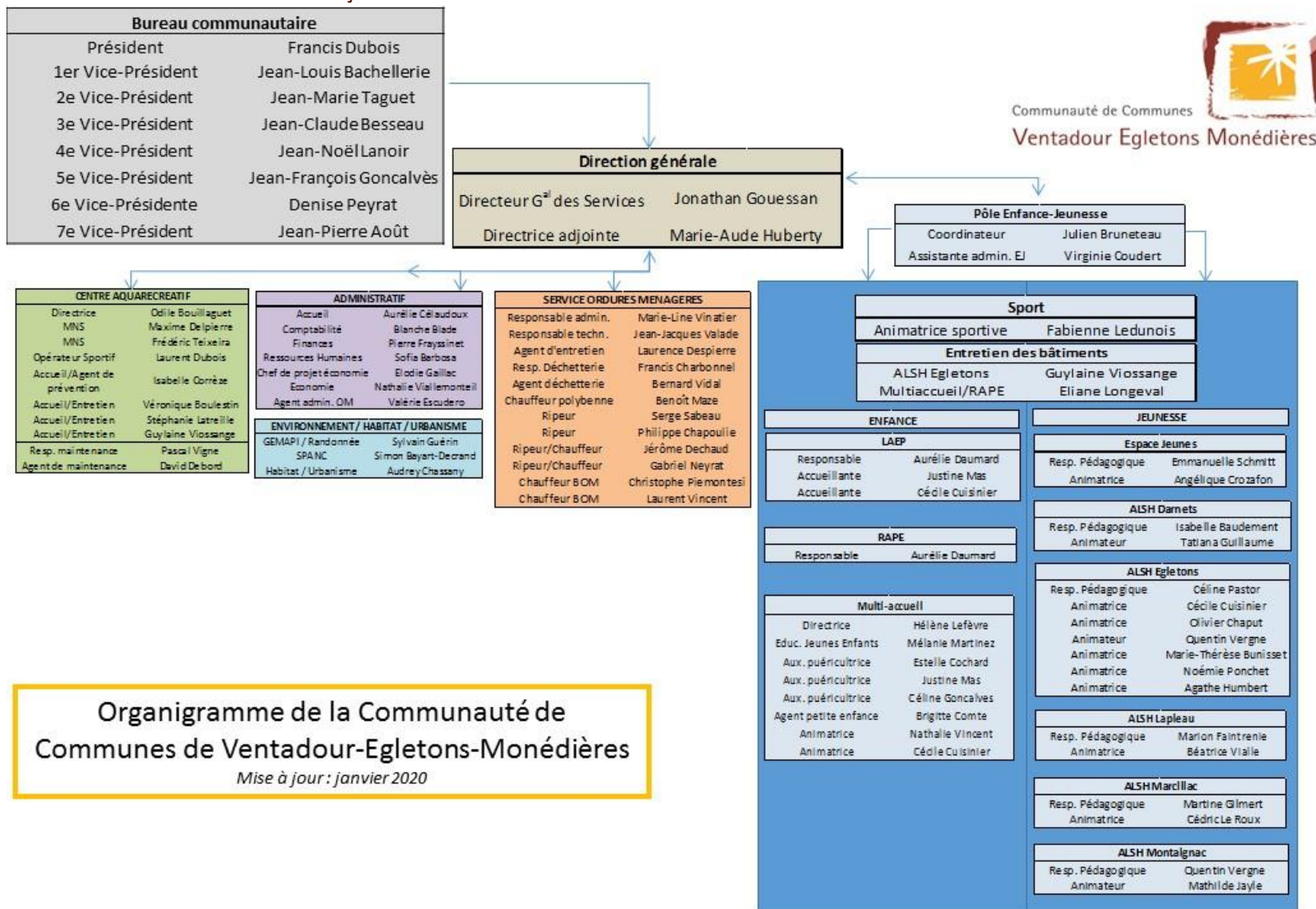
Amortissement prévisionnel de la dette



On constate que **le coût annuel de la dette a progressé entre 2014 et 2019**, dû au recours à l'emprunt évoqué plus haut. Cependant, on note que **ce coût annuel diminuera relativement rapidement dans les années à venir, laissant ainsi la possibilité de souscrire de nouveaux emprunts si nécessaire.**

III) Etat des lieux des Ressources Humaines

Organigramme de la collectivité au 1er janvier 2020



Organigramme de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières
Mise à jour : janvier 2020

La Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières se compose, au 1^{er} janvier 2020, de 61 agents permanents (titulaires ou contractuels disposant d'un contrat d'au moins 6 consécutifs), répartis sur quatre pôles :

- * Le siège administratif : 13 agents
- * Le pôle enfance-jeunesse : 25 agents
- * Le Centre aquarécréatif : 10 agents
- * Le service Ordures Ménagères : 13 agents

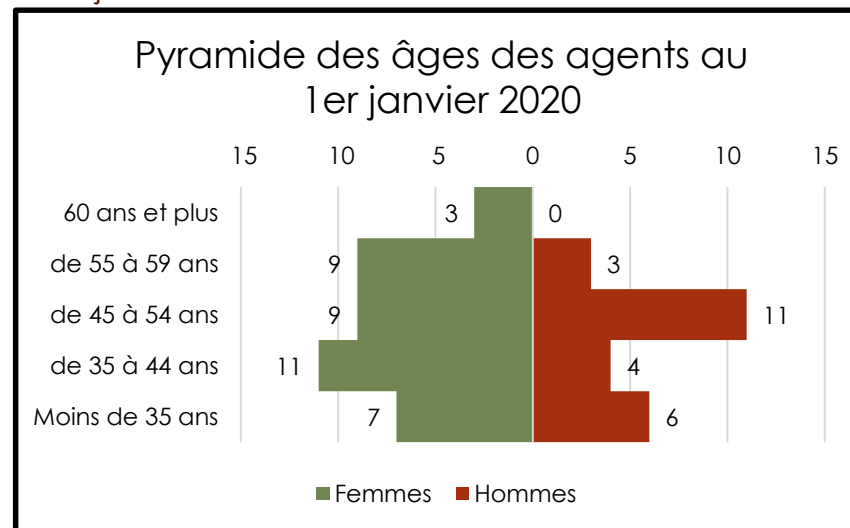
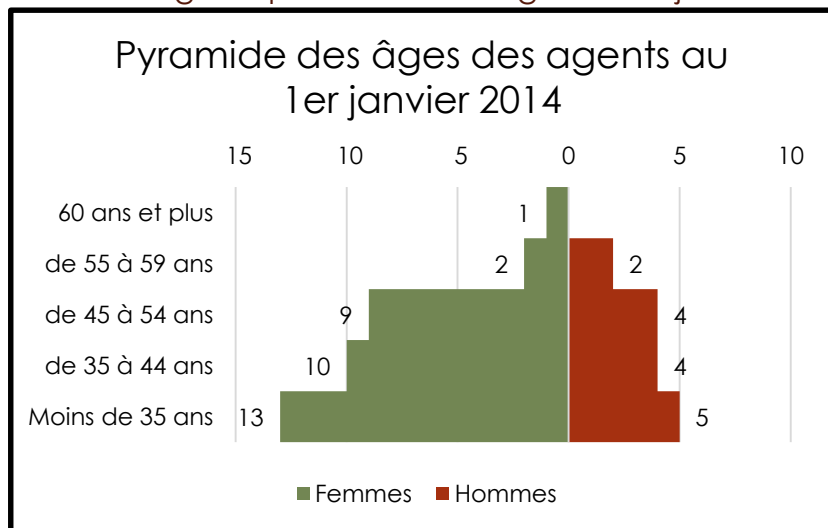
Typologie des agents au 1^{er} janvier 2020 et rappel des effectifs 2014

Effectifs au 1er janvier 2014		CCVEM	%
Général	Nombre d'agents	50	
	Nombre d'ETP	46,4714	
Agents par statut	Titulaire	38	76%
	Non titulaire	12	24%
Agents par catégorie	Catégorie A	7	14%
	Catégorie B	11	22%
	Catégorie C	32	64%
Agents par filière	Administrative	10	20%
	Technique	9	18%
	Sportive	7	14%
	Médico-Sociale	7	14%
	Animation	17	34%
	Autre		0%

Effectifs au 1er janvier 2020		CCVEM	%
Général	Nombre d'agents	61	
	Nombre d'ETP	59,08	
Agents par statut	Titulaire	50	82%
	Non titulaire	11	18%
Agents par catégorie	Catégorie A	5	8%
	Catégorie B	10	16%
	Catégorie C	46	75%
Agents par filière	Administrative	11	18%
	Technique	20	33%
	Sportive	5	8%
	Médico-Sociale	7	11%
	Animation	18	30%
	Autre	0	0%

Les effectifs de la collectivité ont progressé de 22% entre 2014 et 2020, cela s'expliquant essentiellement par **l'intégration du service ordures ménagères en 2018**, la mise en place de **nouvelles compétences telles que l'urbanisme** ou bien encore l'ouverture de nouveaux services comme **l'ALSH de Montagnac St-Hippolyte**.

Répartition des agents par tranche d'âge au 1er janvier 2014 et au 1er janvier 2020

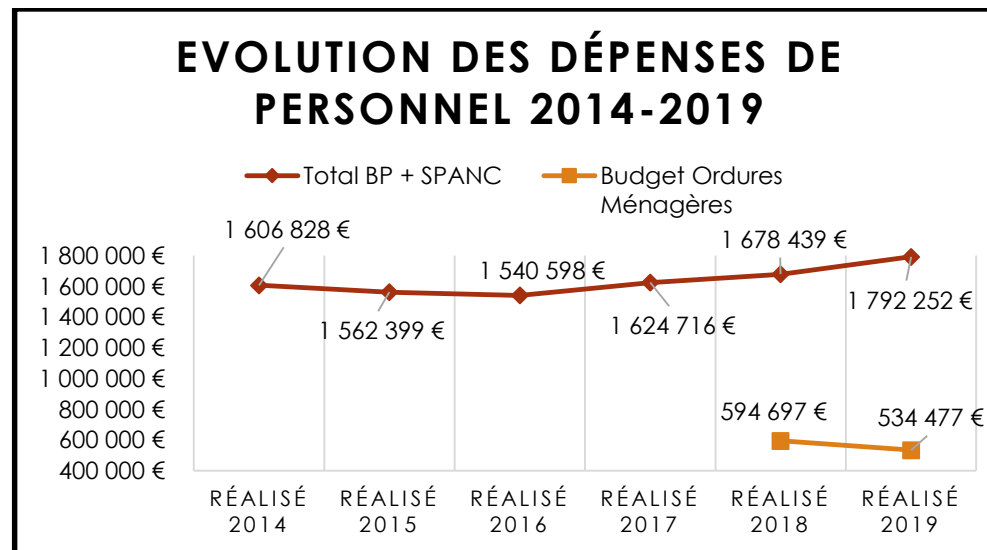


On constate une **forte évolution de la pyramide des âges des agents de la collectivité entre 2014 et 2020**, passant d'un effectif composé à 70% de femmes et 36% d'agents de moins de 35 ans, à 62% de femmes et 21% de moins de 35 ans en 2020.

Ces évolutions s'expliquent en grande partie par **l'intégration du service ordures ménagères en 2018**, composé essentiellement d'hommes de plus de 40 ans.

Cette pyramide des âges permet en outre d'observer que **15 agents ont plus de 55 ans au 1^{er} janvier 2020**, ce qui entrainera des départs en retraite dans les années à venir.

Dépenses de personnel



On constate tout d'abord **une baisse des dépenses de personnel entre 2014 et 2016 (- 4,3%)**, s'expliquant par des efforts importants de réorganisation et la mise en place d'une annualisation du temps de travail au sein des services enfance-jeunesse et centre aquarécratif.

Les dépenses de personnel sont depuis 2016 en légère augmentation chaque année, s'expliquant par la conjugaison de plusieurs facteurs, dont en particulier :

- * **L'avancement de carrière** des agents
- * La mise en œuvre du protocole **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)** visant à la revalorisation des grilles indiciaires entre 2016 et 2020 ;
- * **L'ouverture sur une année complète de l'accueil de loisirs de Montagnac St-Hippolyte** au sein du service enfance-jeunesse ;
- * Dans le cadre de l'exercice de la compétence Développement économique, **le basculement d'un agent du budget ordures ménagères vers le budget principal** ;
- * La nécessité de pallier à **l'absence de plusieurs agents en congé de longue maladie** ;

Evolutions envisagées des dépenses de personnel

Compte tenu du mécanisme de progression des carrières des agents publics, l'évolution des dépenses de personnel est estimée à :

- * 3 % pour le budget Principal

*Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 –
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières*

- * 1 % pour le budget SPANC
- * 2 % pour le budget Ordures Ménagères

Ces estimations sont données à titre indicatif et seront affinées jusqu'au vote des Budgets Primitifs.

Régime indemnitaire

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, le nouveau régime indemnitaire, RIFSEEP, approuvé en conseil communautaire le 12 décembre 2016, s'applique à tous les agents, excepté ceux relevant des cadres d'emplois suivants pour lesquels les décrets d'application ne sont pas parus :

- * Technicien territorial
- * Educateur de Jeunes Enfants
- * Infirmier territorial
- * Auxiliaire de puériculture

Pour les agents relevant de ces cadres d'emplois, l'ancien régime indemnitaire continue à s'appliquer et se compose de :

- ↳ L'Indemnité d'Exercice des Missions de Préfecture ou Prime de service équivalent à un 13^{ème} mois : versée à tous les agents titulaires, stagiaires, ou disposant d'un CDD d'au moins 6 mois
- ↳ L'Indemnité Spécifique de Service (ISS)

Schéma de mutualisation

Un premier schéma de mutualisation a été approuvé en septembre 2015 par le Conseil Communautaire. Ce schéma a pour but d'identifier les sources de mutualisation possibles entre la Communauté de Communes et les communes membres.

Ce schéma se compose de dix actions.

Il est à noter que **trois nouvelles actions de mutualisation sont à recenser en 2020**, à savoir :

- * L'extension du service d'instruction des Autorisations d'Urbanisme pour les 20 communes membres désormais, assuré en interne par un personnel intercommunal et appuyé par la mise à disposition, par la commune d'Egletons, d'un agent d'instruction à hauteur de 25% de son temps de travail ;
- * La mise à disposition, auprès de la Communauté de Communes par le Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour, d'un chef de projet économie à hauteur de 50% de son temps de travail chargé d'animer et de promouvoir le plan d'actions économiques auprès des entreprises et partenaires ;
- * La mise à disposition, par la Communauté de Communes auprès de la Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, du service GEMAPI à hauteur d'un 0,25ETP, en vue d'assurer le diagnostic de leurs cours d'eau situés dans le bassin versant du Doustre.

Le schéma de mutualisation mis à jour vous est joint en annexe.

Reste à réaliser (RAR) de la section d'investissement des Budgets Primitifs 2019

Budget Principal

Budget Principal OPERATIONS	RAR 2019		Budget Principal OPERATIONS	RAR 2019	
	DEPENSES	RECETTES		DEPENSES	RECETTES
006 VENTADOUR			039 SERRES A TOMATES		
Escalier château	13 500 €		Terrassement Serre à tomates	146 000 €	
Aménagements extérieurs Château	20 000 €		Subv ETAT DSIL		87 500 €
Subv. Billetterie LEADER		50 000 €	TOTAL OPERATION	146 000 €	87 500 €
TOTAL OPERATION	33 500 €	50 000 €	041 PLUI (OP 099 au BP 2016)		
010 COR			PLUI	84 760 €	
Etude lac du Deiro	8 400 €		Logiciel PLUI	4 600 €	
Subv REGION		2 167 €	Subv CD 19		45 000 €
Subv DEPARTEMENT		2 167 €	TOTAL OPERATION	89 360 €	45 000 €
Subv Agence de l'eau		4 334 €	043 Schéma directeur approvisionnement eau potable et assainissement		
TOTAL OPERATION	8 400 €	8 668 €	Etude	115 000 €	
013 OPAH			Subvention Agence de l'eau		67 000 €
Dossiers OPAH	5 000 €		Subvention Département		2 400 €
TOTAL OPERATION	5 000 €	- €	TOTAL OPERATION	115 000 €	69 400 €
014 CHEMINS RANDO			044 Equipement Touristique Monédières		
Outil gestion et comm chemin rando (géotrek)	1 280 €		Travaux Auberge	100 000 €	
Aménagement chemins	3 860 €		Subv Auberge ETAT DSIL		25 000 €
TOTAL OPERATION	5 140 €	- €	Extension bâtiment principal Domaine des Monédières	35 000 €	
026 RESTRUCTURAT° ACCUEIL LOISIRS			TOTAL OPERATION	135 000 €	25 000 €
Maison Aussoleil AL Marcillac (48%)	60 000 €		045 Voirie Zone d'activité		
Subv Marcillac Detr		17 915 €	Aménagement routier (tx en cours)	8 500 €	
Square Darnets	14 000 €		TOTAL OPERATION	8 500 €	- €
Subv square Darnets CAF		5 440 €	046 Plan d'Actions Economiques		
Subv Al Darnets FEADER		5 700 €	Subventions aux entreprises	25 000 €	
TOTAL OPERATION	74 000 €	29 055 €	TOTAL OPERATION	25 000 €	- €
030 ZONE GRESOUILLERE			099 OPERATIONS NON AFFECTEES		
Aménagement Gresouillère	11 200 €		Panneau présentation Comcom	10 000 €	
Vente terrains Goursat		23 500 €	Pupitre conférence	1 200 €	
TOTAL OPERATION	11 200 €	23 500 €	Emprunts en Euros (équilibre)		500 000 €
033 ENFANCE JEUNESSE			TOTAL OPERATION	11 200 €	500 000 €
Investissements divers Crèche	2 150 €		CUMUL RAR 2019	681 820 €	856 873 €
Mobilier divers Crèche	1 250 €		FCTVA 4t2019 0,16404		70 000 €
Subv CAF Mobilier divers Crèche		1 800 €	TOTAL	- €	70 000 €
Investissements divers ALSH	2 620 €		CUMUL RAR 2019	681 820 €	926 873 €
Cuisine pédagogique Crèche	1 250 €				
Cuisine pédagogique ALSH	1 250 €		TOTAUX	681 820,00	926 873,00
Subv CAF Cuisine pédagogique Crèche		1 975 €			
Subv CAF Cuisine pédagogique ALSH		1 975 €			245 053,00
Salle motricité Crèche	6 000 €				
Subv CAF Salle motricité Crèche		2 300 €			
Subv CAF minibus		10 700 €			
TOTAL OPERATION	14 520 €	18 750 €			

Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 -
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières

Budget annexe Ordures ménagères

Budget annexe Ordures Ménagères		
OPERATIONS	RAR 2019	
	DEPENSES	RECETTES
<u>Op 415 Rehabilitation site déchetterie</u>		
Restructuration déchetterie	3 000,00 €	
MO Corrèze Ingénierie	19 000,00 €	
Subv Etat DETR		27 760,00 €
TOTAL OPERATION	22 000,00 €	27 760,00 €
<u>Op 0416 Réorganisation service OM</u>		
Etude réorganisation	6 300,00 €	
TOTAL OPERATION	6 300,00 €	0,00 €
<u>Op 9801 Mat et Outillage Technique</u>		
Matériel et outillage technique	2 700,00 €	
TOTAL OPERATION	2 700,00 €	0,00 €
	31 000,00 €	27 760,00 €
TOTAUX	31 000,00 €	27 760,00 €
		-3 240,00 €

Budget annexe SPANC

Budget Annexe SPANC		
OPERATIONS	RAR 2019	
<u>ASSAINISSEMENT 003</u>		
Logiciel	1 000,00 €	
TOTAL OPERATION	1 000,00 €	- €
CUMUL	1 000,00 €	- €
Total	1 000,00 €	0,00 €
		-1 000,00 €

Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 –
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières

État de l'endettement pluri budgétaire depuis 2014 (Budget principal + Budget Annexe Ordures Ménagères)

Échéances emprunts (Capital + Intérêts)									
Code Emprunt	Libellé de l'emprunt	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
COMMUNAUTE DE COMMUNES - CC VENTA EGLETONS MONEDIER BP BUDGET PRINCIPAL (Entité N°02)									
2005-0001	CE INVESTISSEMENT 2005 519166	16 500,17	16 027,83	15 555,49	15 083,15	14 610,81	14 138,48	13 666,16	
2012-0001	CE MAISON ENFANT 1219319	64 787,89	63 120,28	61 452,67	59 785,06	58 117,45	56 449,84	54 782,23	53 114,62
2012-0002	CAF MAISON ENFANT 201100132	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00			
2014-0001	CACF INVESTISSEMENT 2014 970231		50 996,57	50 939,36	50 939,36	50 939,36	50 939,36	50 939,36	50 939,36
	CACF CAR	92 372,30							
	CACF CAR 1500K€	144 080,00							
2015-0001	CACF CAR REAMENAGE 176460		113 953,74	122 400,00	118 905,55	115 411,11	111 916,66	108 422,22	104 927,77
2015-0002	CACF CAR 518110		105 674,85	82 037,41	78 517,08	76 380,33	74 243,58	72 106,83	69 970,10
2016-0001	CACF INVEST 2016 1419699				52 933,26	52 933,26	52 933,26	52 933,26	52 933,26
2016-0002	CACF INVEST 2016 1419695				19 720,24	19 720,24	19 720,24	19 720,24	19 720,24
2016-0003	CACF TRANSCORREZIEN 871338				4 015,92	4 015,92	4 010,27		
2017-0001	COMCOM M AUBERGE CHAUMEIL 1119334				4 137,97	4 173,69	4 214,88	4 257,68	4 305,31
2017-0002	COM COM M DOM MONEDIERES 1019258				16 791,06	16 925,47	17 063,05	17 210,76	17 348,03
2018-0001	CAF ALSH MONTAIGNAC 201500025					10 000,00	10 000,00	10 000,00	7 338,08
2018-0002	CAF ALSH DARNETS 201500023					4 000,00	4 000,00	4 000,00	3 825,15
2018-0003	BANQUE POSTAL INVEST 2018 MON522185						143 687,50	140 437,50	138 937,50
2019-0001	CACF SERRES A TOMATES 2019 NC0598							97 851,78	96 556,81
COMMUNAUTE DE COMMUNES - ORDURES MENAGERES CC VENTADOUR EGLETONS MONEDIER (Entité N°02)									
2004-0001	CRCA Financement Immobilier	18 853,46	18 853,46	18 853,46	18 853,46	18 853,52			
2013-0001	CACF Acquisition camion Bom Renault	17 414,28	16 892,85	16 371,42	15 850,00	15 328,57	14 807,17		
2016-0001	Acquisition BOM renault DS 102 RA			25 234,03	24 777,14	24 457,14	24 137,14	23 817,14	23 497,14
2018-0001	BANQUE POST DECHETTERIE MON522184						19 767,58	19 331,25	19 100,25
COMMUNAUTE DE COMMUNES - CC VENTADOUR EGLETONS MONEDIER SERV INTERCOM ACT° CULTURELLE (Entité N°01)									
2007-0001	DEXIA	3 152,16	1 576,02						
2010-0001	CE OTP 7515606	15 698,31	15 698,31	15 698,31	139 216,64				
	Dettes annuelles (Total des échéances)	386 858,57	416 793,91	422 542,15	633 525,89	499 866,87	622 029,01	689 476,41	662 513,62
Code Emprunt	Libellé de l'emprunt	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
COMMUNAUTE DE COMMUNES - CC VENTA EGLETONS MONEDIER BP BUDGET PRINCIPAL (Entité N°02)									
2012-0001	CE MAISON ENFANT 1219319	51 447,04							
2014-0001	CACF INVESTISSEMENT 2014 970231	50 939,36	50 939,36	50 939,39					
2015-0001	CACF CAR REAMENAGE 176460	101 433,33	97 938,93						
2016-0001	CACF INVEST 2016 1419699	52 933,26	52 933,26	52 933,26	52 933,26	52 908,07			
2016-0002	CACF INVEST 2016 1419695	19 720,24	19 720,24	19 720,24	19 720,24	19 710,79			
2017-0001	COMCOM M AUBERGE CHAUMEIL 1119334	4 348,37	4 396,39	4 446,28	4 500,40	4 552,01	4 607,99	4 666,17	4 727,82
2017-0002	COM COM M DOM MONEDIERES 1019258	17 495,58	17 646,62	17 805,81	17 959,48	18 121,46	18 287,27	18 459,04	18 630,71
2018-0003	BANQUE POSTAL INVEST 2018 MON522185	137 437,50	135 937,50	134 437,50	132 937,50	131 437,50	129 937,50	128 437,50	126 937,50
2019-0001	CACF SERRES A TOMATES 2019 NC0598	95 936,32	95 315,81	94 695,32	94 074,81	93 454,32	92 833,81	92 213,32	91 592,81
COMMUNAUTE DE COMMUNES - ORDURES MENAGERES CC VENTADOUR EGLETONS MONEDIER (Entité N°02)									
2016-0001	Acquisition BOM renault DS 102 RA	23 177,16							
2018-0001	BANQUE POST DECHETTERIE MON522184	18 869,25	18 638,25	18 407,25	18 176,25	17 945,25	17 714,25	17 483,25	17 252,25
	Dettes annuelles (Total des échéances)	573 737,41	493 466,36	393 385,05	340 301,94	338 129,40	263 380,82	261 259,28	259 141,09
Code Emprunt	Libellé de l'emprunt	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
COMMUNAUTE DE COMMUNES - CC VENTA EGLETONS MONEDIER BP BUDGET PRINCIPAL (Entité N°02)									
2017-0001	COMCOM M AUBERGE CHAUMEIL 1119334	4 789,41	4 854,68	4 922,49					
2017-0002	COM COM M DOM MONEDIERES 1019258	18 808,54							
2018-0003	BANQUE POSTAL INVEST 2018 MON522185	125 437,50	123 937,50	122 437,50	120 937,50				
2019-0001	CACF SERRES A TOMATES 2019 NC0598	90 972,32	90 351,81	89 731,32	89 110,81	88 490,32	87 869,81	87 249,32	86 628,81
COMMUNAUTE DE COMMUNES - ORDURES MENAGERES CC VENTADOUR EGLETONS MONEDIER (Entité N°02)									
2018-0001	BANQUE POST DECHETTERIE MON522184	17 021,25	16 790,25	16 559,25	16 328,25	16 097,25	15 866,25	15 635,25	15 404,25
	Dettes annuelles (Total des échéances)	257 029,02	235 934,24	233 650,56	226 376,56	104 587,57	103 736,06	102 884,57	102 033,06
Code Emprunt	Libellé de l'emprunt	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045
COMMUNAUTE DE COMMUNES - CC VENTA EGLETONS MONEDIER BP BUDGET PRINCIPAL (Entité N°02)									
2019-0001	CACF SERRES A TOMATES 2019 NC0598	86 008,32	85 387,81						
COMMUNAUTE DE COMMUNES - ORDURES MENAGERES CC VENTADOUR EGLETONS MONEDIER (Entité N°02)									
2018-0001	BANQUE POST DECHETTERIE MON522184	15 173,25							
	Dettes annuelles (Total des échéances)	101 181,57	85 387,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV) Orientations budgétaires 2020

Administration générale

Dans le cadre du renouvellement du matériel informatique, il est envisagé l'achat d'ordinateurs fixes et portables pour environ 8 000€ et l'achat d'un nouveau copieur pour 6 000 €.

Il est également prévu l'acquisition d'un nouveau véhicule pour 25 000 € maximum.

Enfance jeunesse

Le principal investissement en matière d'enfance-jeunesse concerne la réhabilitation de la « maison Aussoleil » en ALSH et micro-crèche. Le lancement du chantier est envisagé à l'automne 2020 pour une inauguration à l'été 2021.

Le montant de travaux TTC est estimé à 840 000 €, auquel il faut ajouter les frais de maîtrise d'œuvre pour 84 000 € et l'achat de mobilier pour environ 30 000 €. Les financements attendus sur ce projet viennent de la CAF à hauteur de 127 000 €, du Conseil départemental à hauteur de 100 000 € et de l'Etat (DSIL et DETR) à hauteur de 175 000 €. Une subvention au titre du FEDER peut également être sollicitée à hauteur de 30% des dépenses liées à l'amélioration énergétique du bâtiment existant.

Hormis ce projet, une enveloppe de 12 000 € est envisagée dans le cadre du renouvellement de matériel et de mobilier des différents services (ALSH, multiaccueil, RAPE, etc.).

Un défibrillateur automatique doit également être installé à la Maison de l'enfant avant la fin de l'année, pour un montant de 2 400 €.

Suite aux fortes chaleurs constatées l'été dernier, des travaux d'amélioration de l'isolation thermique sont également envisagés à la maison de l'enfant, pour un montant restant à définir (étude thermique en cours).

Centre aqua récréatif

Un montant de 28 000 € est envisagé dans le cadre des dépenses de renouvellement de matériel sportif et pédagogique mais également d'outillages techniques.

L'achat d'équipements visant à améliorer l'accueil de Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est également prévu, pour un total de 6 500 €, pour lesquels une subvention DETR sera sollicitée à hauteur de 35% du montant HT.

Ordures ménagères

Au service Ordures ménagères, le Conseil communautaire a approuvé en 2019 l'achat d'une nouvelle Benne à Ordures Ménagères pour un montant de près de 200 000 €. Cette BOM sera équipée en vue d'anticiper le passage à la redevance incitative prévue à l'horizon 2022.

Dans le cadre de ce projet, d'importants investissements sont à prévoir :

- Logiciels de gestion : 18 000 €
- Etudes et conseils : 36 000 €
- Conteneurs, colonnes et composteurs : 200 000 €

*Rapport d'activité 2019 et d'orientations budgétaires 2020 –
Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières*

Des aides de l'ADEME peuvent être sollicitées pour certains de ces investissements, à hauteur de 55% des dépenses HT.

Par ailleurs, l'achat d'une nouvelle benne pour la collecte des Points d'Apport Volontaire est envisagé pour un montant de 15 000 €, ainsi que l'acquisition d'un équipement de stockage de déchets dangereux à la déchetterie pour un montant de 12 000 €.

GEMAPI

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Gestion sur le Bassin Versant de la Luzège, environ 50 000 € de travaux sont prévus en 2020, subventionnés entre 40% et 60% par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Des travaux de mise en conformité du Lac du Deiro sont également prévus à hauteur de 72 000 € pour 2020, subventionnés à 50% par le Conseil départemental et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Eau et assainissement

L'année 2020 sera consacrée à la poursuite du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SD AEP), dont le montant total de l'étude est de plus de 600 000 €. Environ 345 000 € devraient être facturés durant l'année 2020, selon le degré d'avancement de l'étude. Pour rappel, cette étude est subventionnée à 70% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et à 10% par le Conseil départemental.

Habitat

Dans le cadre de l'OPAH en vigueur depuis 2018, il est envisagé d'inscrire au budget 2020 une enveloppe de 30 000 € consacrée aux subventions aux particuliers bailleurs ou occupants.

40 000 € sont également inscrits dans le cadre de la mise en œuvre du PLH et en particulier du dispositif de soutien aux communes souhaitant rénover leur parc de logements communaux.

Développement économique

Dans le cadre de l'aménagement des zones d'activités, le projet d'extension de la ZI Tra le bos sera relancée en 2020. L'étude d'accompagnement juridique, technique et de suivi des travaux est estimée à 240 000 € sur toute la durée du projet. Il est envisagé d'inscrire la moitié de cette somme au budget primitif 2020.

Une enveloppe de 50 000 € sera également inscrite en vue de permettre des acquisitions foncières éventuelles sur les différents projets d'extension ou de développement de zones d'activités prévus au PLUi.

50 000 € seront également inscrits en vue de reprendre la voirie située sur la ZI de Tra le bos, allant du rond-point vers l'EATP jusqu'au pont de chemin de fer. Ces travaux sont subventionnés à 35% par l'Etat (DETR).

Enfin, dans le cadre du programme d'aides économiques aux entreprises et agriculteurs, un montant de 50 000 € sera inscrit au BP 2020.

Tourisme

Deux grands investissements sont prévus en 2020 en matière de tourisme.

Le premier concerne l'extension du bâtiment principal du Domaine des Monédières, dont le montant total des travaux est estimé à 1 560 000 € auquel il faut ajouter les frais de maîtrise d'œuvre (132 000 €) et les frais divers à hauteur de 10 000 €.

Les subventions sollicitées concernent l'Etat (DETR) pour 125 000 €, la Région Nouvelle-Aquitaine pour 200 000 € et le Conseil départemental pour 200 000 €.

Le chantier doit débuter en octobre 2020 pour se terminer au printemps 2021.

Le second projet concerne la réhabilitation de l'Auberge de Chaumeil. Afin de répartir la charge financière liée aux travaux à mener, il est envisagé pour 2020 de lancer une première phase de travaux consistant à la rénovation de la partie Restaurant et à la reprise de l'électricité et de la plomberie dans l'ensemble du bâtiment. Ainsi, la rénovation de la partie Hôtel sera à envisager dans un second temps.

Cette première phase de travaux devrait se dérouler dans le premier semestre 2020.

Le coût estimé s'élève à 240 000 € auquel il faut ajouter 15 000 € de maîtrise d'œuvre et 30 000 € de mobilier. Une subvention de la part de l'Etat (DSIL-Contrat de ruralité) à hauteur de 46 000 € est déjà accordée. Deux autres subventions sont sollicitées, à savoir le fonds LEADER à hauteur de 50 000 € et la région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 30 000 €.

Enfin, en matière de tourisme, des aménagements sont prévus au Château de Ventadour, à savoir la réfection de la clôture d'enceinte et du portail d'entrée, ainsi que l'aménagement de sanitaires derrière la billetterie. Ces travaux sont estimés à 40 000 €. Une subvention au titre de la DETR peut être sollicitée à hauteur de 40% des dépenses, soit 16 000 €.

Randonnées

En matière de randonnées, des travaux d'aménagements et de gros entretien sont prévus pour un montant de 12 000 €.

Par ailleurs, une enveloppe de 22 000 € est à prévoir dans le cadre de travaux visant à l'ouverture d'un chemin de randonnée à Chaumeil.

OTP (Budget annexe SIAC)

Les principaux investissements prévus en 2020 à l'OTP concernent le remplacement éventuel de la chaudière pour 20 000 €, ainsi que l'acquisition d'un défibrillateur pour un montant de 2 400 €, compte tenu de la nouvelle réglementation en vigueur depuis 2020 pour les ERP de catégorie 3 et 4.



V) Rapport d'activité des services – Année 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(Direction générale, Comptabilité/Finances, Ressources Humaines, Accueil)

Siège administratif : 10 Avenue de l'Épinette – 19550 LAPLEAU
05 55 27 69 26 | accueil@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Le service Administration générale regroupe les fonctions de direction générale, de comptabilité, de finances, de ressources humaines et d'accueil. Ce service représente un effectif de 5,8 ETP au 1^{er} janvier 2019.

CHIFFRES CLES

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 6 agents (5,8 ETP)

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Mise en place d'un Comité Technique et d'un CHSCT suite aux élections professionnelles de fin 2018
- * Mise en place de l'outil PayFip à compter du 1^{er} juillet (outil de paiement en ligne des créances publiques)
- * Mise à jour de 14 dossiers retraite, et préparation du départ à la retraite d'un agent du service OM et d'un agent du service Enfance Jeunesse
- * Mise en œuvre de la réforme de la taxe de séjour
- * Renouvellement du marché des assurances
- * Acquisition d'un logiciel de gestion des marchés publics

Principales réalisations 2014-2020

REALISATION	ANNEE DE REALISATION
Diffusion semestrielle de la Dépêche intercom	Continu
Schéma de mutualisation des services	2016
Mise en place de trois groupements de commandes entre CC VEM et communes membres	2016
Mise en place d'un règlement intérieur	2014 mis à jour en 2019
Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP	2017
Diffusion d'un Rapport d'Orientations Budgétaires	2017
Aménagement d'un local à archives	2017
Intégration des trois communes suite au redécoupage intercommunal, et changement de nom et de logo de la CC VEM	2017
Travaux d'accessibilité du siège social aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	2018
Intégration du service Ordures ménagères issu du SIRTOM d'Egletons	2018
Mise en place d'un Comité Technique et d'un CHSCT	2019
Engagement dans une procédure de mise en compatibilité RGPD	2019



ENFANCE JEUNESSE – PÔLE ENFANCE

- * **MULTI ACCUEIL (CRECHE ET HALTE-GARDERIE)** - Maison de l'Enfant - Rue Martial-Bergeal – 19300 Egletons
05.55.93.20.62 | multiaccueil@cc-ventadour.fr
- * **RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)** - Maison de l'Enfant - Rue Martial-Bergeal – 19300 Egletons
05.55.93.24.95 | rape@cc-ventadour.fr
- * **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)** - Maison de l'Enfant - Rue Martial-Bergeal – 19300 Egletons
05.55.93.24.95 | laep@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

- * Multi-Accueil (Crèche et halte-garderie)

Le multi accueil peut accueillir 25 enfants de 10 semaines à 4 ans, en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. C'est un lieu d'éveil et de sociabilisation auprès d'une équipe de professionnels de la petite enfance.

- * Relais Accueil Petite Enfance (RAPE)

Le RAPE constitue un lieu d'échange, d'écoute et d'information destiné aux parents, aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfants à domicile pour l'accueil du jeune enfant. Il met en place des ateliers sur l'ensemble des communes, à destination des assistantes maternelles.

- * Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP accueille des enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial. Ce lieu est gratuit, anonyme et sans inscription au préalable. L'objectif est de permettre aux adultes de partager des expériences de parents, ou de passer avec l'enfant un moment de détente autour du jeu.

CHIFFRES CLÉS - Multiaccueil

- * Effectifs au 1er janvier 2020 : 11 agents (soit 9,5 ETP)
- * Activité 2019 : 32 858 heures réalisées et 38 080 heures facturées
- * Evolution de l'activité 2014-2019 : - 18 %

CHIFFRES CLÉS - RAPE

- * Effectifs au 1er janvier 2020 : 1 agent (soit 0,8 ETP)
- * Activité 2019 : 88 ateliers 27 Ass.Mat. en activité sur le territoire, 17 ont participées aux ateliers soit 46%

CHIFFRES CLÉS - LAEP

- * Effectifs au 1er janvier 2020 : 5 agents (soit 0,40 ETP)
- * Activité 2019 : 85 séances, 715 enfants (86 différents) et 551 adultes (57 différents) ce qui représente 8 familles de plus qu'en 2018.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse pour la période 2019-2022
- * Aménagement d'une cuisine pédagogique à la Maison de l'Enfant
- * Lancement de l'étude de réhabilitation et agrandissement d'un bâtiment à usage d'ALSH et de micro-crèche (Marcillac-la-C.)



ENFANCE JEUNESSE – PÔLE JEUNESSE

- ✱ **ALSH « LA CASITA »** - LE BOURG – 19300 DARNETS - 05 55 93 34 59 | alshdarnets@cc-ventadour.fr
- ✱ **ALSH « L'ARC-EN-CIEL »** - 5 RUE DES ECOLES – 19300 MONTAIGNAC-ST-HIPPOLYTE
TEL. 05 44 40 17 62 | alshmontaignac@cc-ventadour.fr
- ✱ **ALSH D'EGLETONS** - MAISON DE L'ENFANCE - RUE MARTIAL-BERGEAL – 19300 EGLETONS
05 55 93 92 45 | alshegletons@cc-ventadour.fr
- ✱ **ALSH « LA BALLE AU BOND »** - ROUTE DE SOURSAC – 19550 LAPLEAU
05 55 27 88 30 | alshlapleau@cc-ventadour.fr
- ✱ **ALSH « LES PETITS LOUPS »** - 6, ROUTE DES DILIGENCES – 19320 MARCILLAC-LA-CROISILLE
05 55 26 06 33 | alshmarcillac@cc-ventadour.fr
- ✱ **ESPACE JEUNES INTERCOMMUNAL** - PLACE DES REMPARTS - 19300 EGLETONS
05.55.93.12.04 | espace-jeunes@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

- ✱ Cinq accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 12 ans avant et après l'école en période scolaire ainsi que les mercredis, mais également durant les vacances scolaires. Une multitude d'activités et de projets sont proposés : ateliers sportifs, artistiques, gastronomiques, environnement, constructions, rencontres intercommunales, participation à des événements culturels, grands moments de jeux...

- ✱ Espace Jeunes Intercommunal

L'espace jeunes accueille des enfants de 12 ans à 17 ans. Une multitude d'activités, de sorties et de projets leur est proposée. Il est également un Point d'Information Jeunesse ainsi qu'un Point Public Multimédia ouvert à tous.

CHIFFRES CLÉS :

- ✱ Effectifs au 1er janvier 2020 : 16 agents (soit 14,8 ETP)
- ✱ Activité 2019 : 120 055,75 heures réalisées et 102 401,75 heures facturées
- ✱ Evolution de l'activité 2014-2019 : + 30,88 % (ouverture de Montaignac en 2017)

ENFANCE-JEUNESSE : Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents	Egletons	19 361,00 €	2015
Extension et rénovation de l'Accueil de loisirs « La Casita »	Darnets	170 400,60 €	2017
Construction de l'ALSH « L'arc-en-ciel »	Montaignac St-Hippolyte	456 284,42 €	2017
Agrandissement du jardin du Multi accueil	Egletons	10 033,20 €	2018
Réaménagement des vestiaires du personnel de la Maison de l'enfant	Egletons	7 894,07 €	2018
Lancement de l'étude de réhabilitation et agrandissement d'un bâtiment à usage d'ALSH et de micro-crèche	Marcillac-la-Croisille	En cours	2019
Création d'une cuisine pédagogique au sein de la Maison de l'enfant	Egletons	9 577,07 €	2019

CENTRE AQUARÉCRÉATIF

Boulevard du Puy Nègre – 19300 EGLETONS
05 55 93 93 90 | dircentreaqua@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Le Centre aquarécréatif intercommunal a ouvert ses portes en décembre 2010. Il se compose d'un grand bassin (6 couloirs, nage à contre-courant, fontaine), d'une pataugeoire, d'une salle de fitness et de musculation et d'un espace détente avec sauna, hammam, jacuzzi et douches massantes, solarium et espaces verts. Il propose une grande diversité d'activités pour tous : jeux (Bimb'Gliss), aquagym, aqua palmes, aqua anniversaire, aquabike, aquaphobie, fitness, etc.

Le Centre est adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Ouverture tous les jours sauf les jeudis et jours fériés.
Horaires différents en période scolaire et en période de vacances (Zone A)

CHIFFRES CLÉS :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 10 agents (9,05 ETP)
- * Coût de fonctionnement 2019 : 679 916,91€, dont 358 830,46 € de personnel
- * Activité 2019 : 66 505 entrées
- * Evolution de l'activité 2014-2019 : + 19,6%
- * Montant des recettes d'entrées publiques 2019 : 200 177,35 €
- * Evolution des recettes d'entrées publiques 2015-2019 : + 10,1%

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Installation d'un système de récupération des calories des eaux grises (échangeur à plaques)	Egletons	132 000 €	2016
Construction d'un local technique	Egletons	64 500 €	2018
Travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	Egletons	1 250 €	2018
Installation d'un escalier d'accès au bassin	Egletons	5 900 €	2019



GEMAPI

Siège administratif : 10 Avenue de l'Épinette – 19550 LAPLEAU
05 55 27 47 32 | environnement@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Les objectifs de la GEMAPI sont la restauration, la valorisation et la préservation des cours d'eau du territoire par des opérations de restauration, d'entretien ou d'aménagement. Le technicien GEMAPI est chargé d'élaborer, d'actualiser et de suivre l'ensemble des travaux de gestion concernant les cours d'eau communautaires. Ses missions comprennent également l'animation et la concertation en matière de gestion des milieux aquatiques du territoire communautaire. La Communauté de Communes compte un linéaire de cours d'eau principaux estimé à 1152 km.

Les travaux de la GEMAPI s'inscrivent dans le cadre d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) élaboré par bassin versant (BV) hydrographique cohérent pour une durée de 5 ans.

- * BV Luzège : 417 km ; PPG 2020-2023
- * BV Petits affluents de la Dordogne : 156 km ; PPG 2020-2024
- * BV Doustre : 304 km ; concertation en cours avec les EPCI du bassin
- * BV Corrèze : 275 km ; concertation en cours avec les EPCI du bassin

CHIFFRES CLÉS :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 1 agent (0,8 ETP)
- * Linéaire de cours d'eau diagnostiqués sur la CCVEM au 31/12/2019 : 561km soit 48,7%
 - BV Luzège : 226 km soit 54%
 - BV Petits affluents Dordogne : 50 km soit 32%
 - BV Doustre : 160 km soit 53%
 - BV Corrèze : 125 km soit 45%

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Approbation d'un Programme Pluriannuel de Gestion 2020-2023 pour le Bassin Versant de la Luzège

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Suivi et mise en œuvre d'un PPG 2012-2017	CC VEM	477 403 €	2012-2017
Rédaction et approbation en DIG du PPG 2020-2023 pour le Bassin Hydrographique de la Luzège	Laval-sur-Luzège Lapleau St-Hilaire Foissac Moustier-Ventadour Darnets	Egletons Soudeilles Péret-Bel-Air St-Yrieix le Déjalat	Réalisation en régie 2018-2019
Mise en conformité des ouvrages sur cours d'eau Liste 2	CC VEM	154 000 €	2013-2017
Rédaction et approbation en DIG du PPG 2020-2024 pour le Bassin Hydrographique des petits affluents de la Dordogne	Laval-sur-Luzège St Merd de Lapleau Lafage sur Sombre Marcillac la Croisille	Réalisation en régie	

EAU ET ASSAINISSEMENT (DONT SPANC)

Siège administratif : 10 Avenue de l'Épinette – 19550 LAPLEAU
05 55 27 47 30 | spanc@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Au 1^{er} janvier 2026 au plus tard, la CC VEM sera compétente en matière d'Alimentation en Eau Potable (AEP) et d'assainissement collectif, mission aujourd'hui assurée le plus souvent par les communes ou, à défaut, par des syndicats intercommunaux.

Cette future prise de compétence nécessite la réalisation d'une étude diagnostic, lancée fin 2019, devant aboutir à l'élaboration d'un état des lieux des réseaux d'AEP et d'un programme de travaux de remise en état, tout cela en vue d'améliorer la qualité de l'eau et de réduire les fuites sur les réseaux.

Depuis 2008, la CC VEM assure la compétence du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui intervient pour le contrôle des installations neuves ou réhabilitées, par un contrôle de conception et d'implantation, pour vérifier la faisabilité du projet présenté en fonction de la nature du sol, de la surface disponible et des contraintes du site, puis un contrôle de réalisation à la fin des travaux avant remblaiement.

Il intervient par ailleurs pour le diagnostic de l'existant, par des visites périodiques tous les 8 ans environ. L'objectif est de vérifier l'existence et l'implantation de l'assainissement, recueillir ou réaliser une description de l'installation, repérer les défauts de conception ou d'usure, suggérer les améliorations nécessaires, vérifier que le dispositif n'est pas à l'origine d'un problème de salubrité publique, de pollution ou autres nuisances.

Le SPANC peut, par ailleurs, faire bénéficier aux usagers, de tarifs négociés pour toute prestation d'entretien des installations d'assainissement non collectif.

CHIFFRES CLÉS – SPANC :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 1 agent à temps plein
- * Budget de fonctionnement 2019 : 42 099,53 €, dont 30 177,00 € de personnel
- * Nombre de visites en 2019 : 457 au total, dont 46 travaux finis, 411 périodiques et 15 ventes

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Lancement d'une étude pour la réalisation d'un Schéma Directeur intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SDiAEP)

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Mise en place de tarifs négociés pour les vidanges	CC VEM	Sans objet	2016 renouvelé en 2019
Achat et paramétrage d'une tablette numérique pour la réalisation des visites	CC VEM	3 444,30 €	2018
Lancement d'une étude pour la réalisation d'un SDAEP	CC VEM	11 700 €	2019

URBANISME

Siège administratif : 10 Avenue de l'Épinette – 19550 LAPLEAU
05 55 27 68 79 | urbanisme@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

La compétence Urbanisme est exercée par la Communauté de Communes depuis 2015.

Elle se décompose principalement en deux volets :

- L'instruction des demandes d'autorisation de droit des sols (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) pour le compte des communes disposant d'un document d'urbanisme, et pour toutes les communes à compter de 2020
- L'élaboration de documents d'urbanisme et de planification

La Communauté de Communes a porté l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), approuvé début 2020. L'objectif de ce document est de fixer un cap commun pour les 10 prochaines années en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tout en respectant l'identité de chaque commune.

Il constitue alors le socle réglementaire pour l'instruction des demandes d'autorisation de droit du sol pour toutes les communes de la Communauté de Communes.

CHIFFRES CLES :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 1 agent à mi-temps
- * Nombre de demandes d'ADS instruites en 2019 : 238 dont 37 Permis de Construire, 66 Déclarations Préalables et 135 Certificats d'Urbanisme.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en décembre
- * Acquisition d'un logiciel d'instruction des ADS et de suivi des demandes pour les mairies
- * Signature d'une convention-cadre avec l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF NA)
- * Signature d'une convention d'accès à l'outil Vigifoncier avec la SAFER Nouvelle-Aquitaine

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Numérisation des cadastres communaux	CC VEM	5 616,66 €	2016
Réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour	CC VEM	Sans objet	De 2016 à 2019
Réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal	CC VEM	302 800 €	De 2016 à 2019
Mise en place d'un service commun d'instruction des ADS	6 communes dotés d'un document d'urbanisme	Réalisation en régie	2015

HABITAT

Siège administratif : 10 Avenue de l'Épinette – 19550 LAPLEAU
05 55 27 68 79 | habitat@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Suite au Programme d'Intérêt Général porteur d'aides à l'habitat et ayant pris fin en 2015, la Communauté de Communes a mené une étude habitat courant 2016-2017.

Cette étude a abouti à la formalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en vigueur depuis fin 2017 pour 5 ans. Cette OPAH est menée à l'échelle du Pays en partenariat avec l'Etat, l'Anah, le Département de la Corrèze et de la Creuse, Haute-Corrèze Communauté et le Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour. Ce programme contient 4 volets d'intervention pour lesquels les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent solliciter des aides :

- * La lutte contre la vacance
- * La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- * Les travaux visant à réduire la consommation d'énergie et la précarité énergétique,
- * Les travaux pour l'autonomie de la personne dans l'habitat

Cette OPAH s'inscrit comme l'une des actions phares du Programme Local de l'Habitat approuvé définitivement en 2019 pour une période de 6 ans.

CHIFFRES CLES :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 1 agent à mi-temps
- * Nombre de dossiers OPAH ayant reçu un accord de subvention depuis 2018 sur le territoire de la CC VEM : **50 dossiers validés** (29 pour des travaux d'amélioration et de rénovation énergétique ; 21 pour des travaux permettant le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées)
- * Montant de travaux générés en 2019 : 450 000 €
- * Nombre de dossiers en cours sur le dispositif spécifique de sortie de vacance : 5 dossiers

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Approbation du Programme Local de l'Habitat en juillet

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Transfert de la compétence « Gestion de l'OPHLM Egletons Habitat »	CC VEM	Sans objet	2017
Mise en œuvre d'une OPAH-RR à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour 2017-2022	CC VEM	124 000 €	2017
Réalisation d'un Programme Local de l'Habitat intercommunal 2019-2024	CC VEM	8 870,25 €	2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Siège administratif : 10 Avenue de l'Épinette – 19550 LAPLEAU
05 55 27 47 29 | economie@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CC VEM est compétente en matière de gestion des zones d'activités économiques. A ce titre, elle promeut, entretient et procède aux ventes de terrains aux acteurs économiques intéressés.

Par ailleurs, suite à une enquête auprès des entreprises et agriculteurs du territoire, un plan d'actions économiques a été lancé début 2019, comprenant notamment des aides économiques aux entreprises, aux agriculteurs et aux acteurs du tourisme.

La CC VEM participe par ailleurs financièrement au déploiement de la fibre optique dans le cadre du programme départemental.

CHIFFRES CLES :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 2 agents à mi-temps, soit 1 ETP
- * Nombre de dossiers de demandes d'aides économiques ayant reçu un accord de subvention en 2019 : 18
- * Montant des aides accordées en 2019 : 32 193,24 €
- * Montant des investissements générés : 276 273,54 €
- * Nombre de réunions du club d'entreprises en 2019 : 3
- * Nombre de réunion avec les agriculteurs en 2019 : 2
- * Budget annuel des aides éco : 100 000 €

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Organisation de trois réunions du club d'entreprises
- * Mise en place opérationnel des dispositifs d'aides économiques
- * Renforcement de l'animation par la mise à disposition, à mi-temps par le Pays Haute-Corrèze Ventadour, de sa chef de projet.
- * Entrée en vigueur du règlement d'aides économiques en juin

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Aménagement de terrains de la zone de la Grésouillère	Egletons	127 000 €	2015
Création d'un club d'entreprises intercommunal	CC VEM		2018
Renforcement de la chaussée ZA Tra le Bos	Egletons	238 000 €	2018
Mise en place d'un règlement d'intervention d'aides économiques	CC VEM	32 193,24 €	2019
Participation financière au déploiement de la fibre optique	CC VEM	1 804 348,00 €	2019
Accompagnement et portage de travaux relatifs au projet de serres à tomates	Rosiers d'Egletons Moustier-Ventadour	2 022 032,74 €	2019
Aménagement de terrains de zone de la Grésouillère	Rosiers d'Egletons	118 500 €	2019
Vente de deux parcelles – ZA de la Grésouillère	Egletons Rosiers d'Egletons	47 600 €	2019

ORDURES MÉNAGÈRES

Siège administratif : 93 Rue de la Borie – 19300 EGLETONS
05 55 93 00 93 | direction.om@cc-ventadour.fr

PRÉSENTATION :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'exercice de la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers est assuré en régie par la CC VEM, qui a réintégré les effectifs et les moyens matériels du SIRTOM de la région d'Egletons dissout au 31 décembre 2017.

Ce service assure également la gestion de la déchetterie de Rosiers d'Egletons et la collecte des encombrants à domicile.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Réhabilitation et mise aux normes de la déchetterie
- * Réalisation d'une étude de réorganisation du service

CHIFFRES CLES :

- * Effectifs au 1^{er} janvier 2020 : 13 agents (11,97 ETP)
- * Coût de fonctionnement 2019 : 1 279 360,49 € (hors résultat reporté), dont 534 477,44 € de personnel (soit 42 % des dépenses)
- * Montant de REOM 2019 : 1 059 321,27 € soit 82,80 % des dépenses
- * Tonnage OMR collecté en 2019 : 3 309,06 tonnes
- * Evolution du tonnage OMR collecté par rapport à 2018 : - 4,33%
- * Tonnage de tri sélectif collecté en 2019 : 283,38 tonnes
- * Evolution du tonnage tri sélectif collecté par rapport à 2018 : - 5,43%
- * Tonnage du verre collecté en 2019 : 290 tonnes
- * Evolution du tonnage du verre collecté par rapport à 2018 : - 16,24%

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Réhabilitation et mise aux normes de la déchetterie	Rosiers d'Egletons	554 829 €	2019
Réorganisation du service de collecte	CC VEM	40 686 €	2019



TOURISME

Office de Tourisme Ventadour-Egletons-Monédières : 1 rue Joseph Vialaneix –
19300 EGLETONS

05 55 93 04 34 | accueil@tourisme-egletons.com | www.tourisme-egletons.com

PRÉSENTATION :

La compétence Tourisme est exercée pour partie par délégation à l'Office de Tourisme Communautaire Ventadour-Egletons-Monédières.

Ainsi, par convention d'objectifs, il lui est assigné les missions de service public d'accueil et d'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire communautaire. L'OTC contribue aussi à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local. Il est chargé de tout ou partie de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du tourisme local et des programmes locaux de développement touristique, notamment l'élaboration de services touristiques, l'exploitation de ses propres installations touristiques et de loisirs (ou déléguées), la réalisation d'études et la mise en place d'actions d'animation en partenariat avec d'autres associations.

CHIFFRES CLES :

- * Fréquentation de l'OTC en 2019 : 6 930 visiteurs
- * Evolution de la fréquentation de l'OTC 2014/2019 : - 5,6%
- * Fréquentation du Château de Ventadour en 2019 : 5 764 visiteurs
- * Evolution de la fréquentation du Château de Ventadour 2014/2019 : + 13,4%
- * Montant de taxe de séjour collecté en 2019 : 69 397,09 €
- * Evolution 2018/2019 du montant de taxe de séjour collecté : + 7,8%

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Construction d'une billetterie au Château de Ventadour	Moustier-Ventadour	81 000 €	2018
Réalisation de travaux d'aménagement au Château de Ventadour	Moustier-Ventadour	16 550 €	2019
Mise en place d'un portail numérique de gestion et de promotion des randonnées	CC VEM	10 430 €	2019



RANDONNÉES

Siège administratif : 10 avenue de l'Épinette – 19950 LAPLEAU
environnement@cc-ventadour.fr | 05 55 27 47 32 | <https://rando-millevaches.fr>

PRÉSENTATION :

La Communauté de Communes entretient un parc de 39 circuits de randonnée pédestre pour un linéaire de 303 km réparties sur les 20 communes membres.

Un portail numérique de gestion et de promotion des itinéraires de randonnées a été conçu et mis en service en 2019, en collaboration avec le PNR Millevaches en Limousin et 13 autres collectivités de l'ex-région Limousin.

Depuis 2019, l'ensemble des chemins de randonnée pédestre sont disponibles sur le site internet <https://rando-millevaches.fr> ou sur l'application pour smartphone du Rando-Millevaches.

CHIFFRES CLES :

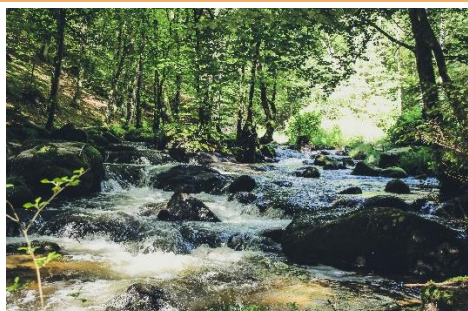
- * Nombre de chemins entretenus : 39
- * Nombre de kilomètres de chemins de randonnées : 303km

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019 :

- * Mise en place du portail numérique de gestion et de valorisation des chemins de randonnée
- * Etude pour la création de circuits de randonnées sur les communes de Chaumeil et Sarran

Principales réalisations 2014-2020

Réalisation	Commune concernée	Coût TTC (ou budget 2019)	Année de réalisation
Entretien annuel des circuits de randonnée	CC VEM	29 088 €	2014-2019
Balissage tous les 3 ans	CC VEM	4 133,5 €	2019
Aménagements complémentaires annuels	CC VEM	67 976 €	2014-2019
Création de circuits de randonnées : <ul style="list-style-type: none">▪ Le moulin de St Hilaire▪ Las Vergnas (Darnets)▪ Aménagements de tables d'orientations▪ Circuit de l'étangs de Meyrignac l'Eglise	CC VEM	69 562,4 €	2014-2019



CULTURE

OUVRAGE THÉÂTRAL PERMANENT

Avenue des pradelles – 19950 LAPLEAU
accueil@cc-ventadour.fr | 05 55 27 69 26

PRÉSENTATION :

Construit en 2008, l'Ouvrage Théâtral Permanent (OTP), situé dans le bourg de Lappleau, a pour objectif d'accueillir, tout au long de l'année, des résidences d'artistes, que ce soit dans le domaine de la musique, du théâtre, du conte, etc. Les artistes peuvent ainsi bénéficier gracieusement d'une salle de travail, de loges, d'un hébergement allant jusqu'à 8 personnes et de possibilités de restauration.

En contrepartie, il est demandé une restitution qui peut prendre différentes formes : répétition publique, intervention auprès des enfants des accueils de loisirs intercommunaux, etc.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (PAH)

PRÉSENTATION :

Le Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour porte l'animation du Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour, dont la Communauté de Communes est membre depuis 2011. Cette labellisation permet la mise en place d'animations auprès des écoles, des habitants ou des touristes relatives à l'architecture et au patrimoine locaux.

Retrouvez l'actualité et les rapports d'activité du Pays d'Art et d'Histoire sur le site internet :

<https://www.pahcorrezeventadour.com>

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2020

Pôle/Service	Réalisations
Administration générale	<p>Diffusion semestrielle de la Dépêche intercom Schéma de mutualisation des services Mise en place de trois groupements de commandes entre CC VEM et communes membres Mise en place d'un règlement intérieur Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP Diffusion d'un Rapport d'Orientations Budgétaires Aménagement d'un local à archives Intégration des trois communes suite au redécoupage intercommunal, et changement de nom et de logo de la CC VEM Travaux d'accessibilité du siège social aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) Intégration du service Ordures ménagères issu du SIRTOM d'Egletons Mise en place d'un Comité Technique et d'un CHSCT Engagement dans une procédure de mise en compatibilité RGPD</p>
Enfance-Jeunesse et Affaires sociales	<p>Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents Extension et rénovation de l'Accueil de loisirs « La Casita » Construction de l'ALSH « L'arc-en-ciel » Agrandissement du jardin du Multi accueil Réaménagement des vestiaires du personnel de la Maison de l'enfant Lancement de l'étude de réhabilitation et agrandissement d'un bâtiment à usage d'ALSH et de micro-crèche Création d'une cuisine pédagogique au sein de la Maison de l'enfant</p>
Centre aquarécréatif	<p>Installation d'un système de récupération des calories des eaux grises (échangeur à plaques) Construction d'un local technique Travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) Installation d'un escalier d'accès au bassin</p>
GEMAPI	<p>Suivi et mise en œuvre d'un PPG 2012-2017 Rédaction et approbation en DIG du PPG 2020-2023 pour le Bassin Hydrographique de la Luzège Mise en conformité des ouvrages sur cours d'eau Liste 2 Rédaction et approbation en DIG du PPG 2020-2024 pour le Bassin Hydrographique des petits affluents de la Dordogne</p>
Eau et assainissement (dont SPANC)	<p>Mise en place de tarifs négociés pour les vidanges Achat et paramétrage d'une tablette numérique pour la réalisation des visites Lancement d'une étude pour la réalisation d'un SDAEP</p>
Urbanisme	<p>Numérisation des cadastres communaux Réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour Réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal Mise en place d'un service commun d'instruction des ADS</p>
Habitat	<p>Transfert de la compétence « Gestion de l'OPHLM Egletons Habitat » Mise en œuvre d'une OPAH-RR à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour 2017-2022 Réalisation d'un Programme Local de l'Habitat intercommunal 2019-2024</p>
Développement économique	<p>Aménagement de terrains de la zone de la Grésouillère Création d'un club d'entreprises intercommunal Renforcement de la chaussée ZA Tra le Bos Mise en place d'un règlement d'intervention d'aides économiques Participation financière au déploiement de la fibre optique Accompagnement et portage de travaux relatifs au projet de serres à tomates Aménagement de terrains de zone de la Grésouillère Vente de deux parcelles – ZA de la Grésouillère</p>
Ordures ménagères	<p>Réhabilitation et mise aux normes de la déchetterie Réorganisation du service de collecte</p>
Tourisme	<p>Construction d'une billetterie au Château de Ventadour Réalisation de travaux d'aménagement au Château de Ventadour Mise en place d'un portail numérique de gestion et de promotion des randonnées</p>
Randonnées	<p>Entretien annuel des circuits de randonnée Balisage tous les 3 ans Aménagements complémentaires annuels <u>Création de circuits de randonnées :</u> - Le moulin de St Hilaire - Las Vergnas (Darnets) - Aménagements de tables d'orientations - Circuit de l'étangs de Meyrignac l'Eglise</p>